



Fonds Social Européen



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Les études

ETUDE *sur le* **DISPOSITIF** **REGIONAL** *de* **FORMATION** *dans le secteur du* **CHEVAL**

Réalisation
Observatoire régional emploi, formation, métiers

Rédaction
Christiane LAGRIFFOUL

Septembre 2002



SOMMAIRE

I/ L'activité et l'emploi dans le secteur du cheval	2
I-1/ La filière élevage (sources : Recensement Général Agricole (RGA) et Haras Nationaux)	4
I-2/ La filière tourisme et loisirs (sources : INSEE, DRDJS, Haras Nationaux)	7
I-3/ La filière des courses (sources : Haras Nationaux)	9
I-4/ Le sport de compétition et de haut niveau (sources : DRDJS et Haras Nationaux)	10
I-5/ Le secteur du cheval en Midi-Pyrénées et quelques caractéristiques de ses salariés (source : MSA)	10
I-5-1/ En termes de personnes physiques	11
I-5-2/ En termes d'emplois équivalent temps plein	13
II/ La formation dans le secteur du cheval en Midi-Pyrénées	14
II-1/ La formation initiale sous statut scolaire	14
II-1-1/ Les formations spécifiques au domaine du cheval	14
II-1-2/ Les formations ayant un module cheval	16
II-1-3/ Les formations à « coloration » cheval	17
II-2/ La formation initiale par apprentissage	17
II-2-1/ Les formations spécifiques au domaine du cheval	17
II-2-2/ Les formations à « coloration » cheval	19
II-3/ L'offre proposée en formation initiale (scolaire et apprentissage) dans les régions limitrophes	19
II-4/ La formation professionnelle continue	21
II-4-1/ Les formations spécifiques cheval	21
II-4-2/ Les formations à « coloration » cheval	25
III/ Le devenir des formés (scolaires et apprentis) et des stagiaires du secteur du cheval	27
III-1/ Après une formation spécifique cheval sous statut scolaire, de nombreuses poursuites de formation	27
III-2/ Une bonne insertion des maréchaux ferrants contrairement aux palefreniers soigneurs	29
III-3/ Une insertion réussie des diplômés du BEES 1^{er} degré Activités équestres	29
III-4/ Des publics différents à l'entrée des stages en formation professionnelle continue	29
IV/ Pistes de réflexion pour l'évolution de la carte des formations professionnelles dans le secteur du cheval	31
IV-1/ Les soins aux équidés : une activité transverse aux quatre filières et de nombreux besoins	31
IV-2/ Un décloisonnement des quatre filières et entre les établissements d'enseignement	31
IV-3/ Une réalité qui nécessite d'être bon cavalier et qui prend du temps	32
IV-4/ Des compétences supplémentaires attendues	33
IV-5/ Le BEPA une étape intermédiaire au bac pro qu'il est souhaitable de compléter	34
IV-6/ Des aspects à ne pas négliger	34
ANNEXES	35
Annexe 1 : Découpages utilisés par la MSA	35
Annexe 2 : Diplômes et certifications dans le secteur du cheval en Midi-Pyrénées (2001-2002)	36
Annexe 2bis : Diplômes et certifications dans le secteur du cheval en France	38
Annexe 3 : Effectifs en dernière année selon le type de formation, le diplôme et évolution	40
Annexe 4 : Méthodologie de l'enquête et questionnaire utilisé	42
Annexe 5 : Liste des invités et des présents au groupe témoin	48
BIBLIOGRAPHIE	51

Depuis quelques années, le cheval connaît un véritable engouement auprès des jeunes comme en attestent leurs demandes de loisirs, de formation et leurs projets professionnels, mais aussi auprès des adultes de plus en plus nombreux dans ce secteur. La branche professionnelle du cheval est composée principalement de 4 filières : l'élevage et la reproduction ; les loisirs et le tourisme ; les courses et le sport de compétition de haut niveau. Parallèlement à ces 4 activités, gravitent des activités de services en lien direct avec le cheval comme la maréchalerie, les assistants vétérinaires, l'hôtellerie, etc., mais aussi des activités liées aux équipements comme la sellerie, la bourrellerie, ... Il existe également des niches telles que la surveillance à cheval, la traction animale, le débardage qui semblent redevenir d'actualité, surtout dans le cadre des préoccupations environnementales. L'agriculture et la sylviculture durables peuvent présenter des opportunités pour l'utilisation des chevaux de trait.

Dans ce contexte, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, en collaboration avec la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées ont jugé nécessaire de réaliser une étude qui a pour but **d'éclairer l'action de tous les acteurs en faveur d'une meilleure adaptation des formations aux besoins de l'économie régionale, d'une meilleure insertion professionnelle des jeunes et des adultes, d'une aide à l'orientation et de la prise en compte de la diversité des territoires.**

Ce travail a mobilisé différentes sources statistiques en particulier sur la partie emploi : Recensement Général Agricole et Inventaire Communal de l'INSEE, Système d'Identification Répertoire des Equidés (SIRE) des Haras Nationaux, données de la DRDJS Midi-Pyrénées et Haute-Garonne et informations de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)¹. Ces différentes sources concernent des domaines particuliers et ne peuvent donc être confrontées.

I/ L'activité et l'emploi dans le secteur du cheval

Les équins sont relativement nombreux en Midi-Pyrénées, ce qui place la région au 4^{ème} rang des régions françaises. Depuis 1988, le cheptel régional s'est accru de 40 % et est un des seuls troupeaux qui a progressé sur la période 1988-2000. L'Aveyron et le Tarn-et-Garonne ont enregistré les plus fortes augmentations. Les chevaux sont présents un peu partout dans la région, avec une concentration un peu plus forte en Ariège². Parmi ces équidés, les juments et ponettes poulinières de selle, de courses ou de races lourdes (réforme exclue) ont progressé de 17 % alors que la catégorie des chevaux et poneys de selle, de courses, de trait, de boucherie, maigres (y compris réforme) et les ânes, mulets et bardots ont progressé de 59 %. En Ariège et dans le Gers, la catégorie des juments et ponettes poulinières a même perdu des effectifs. Les Hautes-Pyrénées sont le seul département où l'évolution des deux catégories d'équidé est comparable.

¹ Elles sont mobilisées et font l'objet de traitements par l'Observatoire Professionnel de l'Emploi en Agriculture.

² Cf. Recensement agricole 2000. Résultats régionaux et départementaux. Agreste Midi-Pyrénées - Etudes n° 1 – décembre 2001.

	Nb d'équidés (dt juments poulinières)	Répartition départementale des équidés (en %)	Evolution 88/00 (en %)		
			du nb d'équidés	du nb de juments poulinières	des autres ³
Ariège	6 426 (2 864)	17	+ 45	- 3	+ 138
Aveyron	6 080 (2 753)	16	+ 84	+ 42	+ 94
Haute-Garonne	5 926 (2 502)	16	+ 23	+ 7	+ 37
Gers	3 102 (1 090)	8	+ 11	- 16	+ 32
Lot	3 862 (1 638)	10	+ 40	+ 26	+ 43
Hautes-Pyrénées	4 755 (2 691)	13	+ 32	+ 26	+ 27
Tarn	4 119 (1 242)	11	+ 28	+ 6	+ 41
Tarn-et-Garonne	3 560 (1 316)	9	+ 69	+ 34	+ 82
Midi-Pyrénées	37 832 (16 096)	100	+ 40	+ 17	+ 59

Source : RGA 1988 et 2000

Le secteur du cheval présente une grande diversité qui traduit la variété des **utilisations possibles du cheval**. De nombreuses **disciplines sportives** existent : concours de sauts d'obstacle, concours complet, dressage, endurance, polo, ... Elles sont le fait principalement des amateurs mais aussi des professionnels. Les résultats des championnats internationaux dans de nombreuses disciplines attestent du haut niveau de l'équitation française et des performances de l'élevage français. Par ailleurs, s'y ajoutent de très nombreuses formes d'utilisation pour le **loisir** (tourisme équestre en particulier). La démocratisation de l'équitation, très nette en France, a ouvert de nouvelles perspectives pour l'élevage du cheval. Le succès des poneys auprès des enfants, dès leur plus jeune âge, permet de fonder des espoirs sur le devenir de l'équitation. Avec plus de 400 000 licenciés, la Fédération française d'équitation se situe dans le peloton de tête des fédérations sportives, seulement distancée par la Fédération de football et celle de tennis⁴. Un autre domaine d'utilisation du cheval se situe au niveau des **courses**. Les acteurs se spécialisant dans ce secteur combinent élevage et entraînement et bénéficient d'une très bonne réputation.

A côté de ces principales utilisations, gravitent des activités marginales faisant également appel au cheval. Il s'agit de la **traction animale** utilisée en agriculture et en sylviculture et qui présente des opportunités pour l'utilisation des chevaux de trait en particulier. Les préoccupations croissantes de ces dernières années en matière d'entretien de l'espace (forêt, berges de rivières, ...) et de respect de l'environnement, accompagnées d'une géographie régionale composée de nombreuses zones de montagne ou semi-montagne, va peut-être conduire à un développement de cette activité. De même, les chevaux « reconquièrent » doucement les villes avec le développement de la **surveillance à cheval**. Enfin, les équidés sont également utilisés dans **les spectacles (cirques) et l'armée (cavalerie militaire)** et constituent une niche supplémentaire d'activité.

Enfin, en liaison avec ces activités principales ou marginales, de nombreuses activités induites existent au niveau :

- de la santé avec la **maréchalerie** qui doit répondre aux besoins du secteur tant en terme de techniques employées qu'au niveau des types de ferrures à utiliser, aussi différents que le cheval peut l'être lui-même (cheval de sport, loisir, course, trait, ...); mais aussi les **vétérinaires et assistants vétérinaires**. Ils sont très peu à s'occuper exclusivement d'équidés. Ils pratiquent essentiellement des soins « courants » à savoir : vaccins, vermifuge et dentisterie et des opérations chirurgicales de « terrain » (castration). Les autres services

³ Comprend les chevaux et poneys de selle, de courses, de trait, de boucherie, maigres (y compris réforme) et les ânes, mulets et bardots.

⁴ Cf. Cheval et CTE : guide à l'élaboration des contrats territoriaux d'exploitation concernant des activités liées aux équidés domestiques. Novembre 2001.

comme la rééducation de l'appareil locomoteur ou encore l'opération chirurgicale en clinique sont moins courants et requièrent un investissement matériel important⁵.

- des **équipements** du cheval avec la sellerie et la bourrellerie qui concernent la fabrication et la vente de harnais, de selles, ... mais également des équipements vestimentaires des cavaliers.
- de la **fabrication d'aliments**.
- de l'**hébergement** avec les pensions de chevaux mais aussi au niveau des « maisons de retraite » pour les chevaux en fin de carrière.
- des médias (presse, radio, télévision), du transport, des assurances, des formateurs, des centres de recherche.

I-1/ La filière élevage (sources : Recensement Général Agricole (RGA) et Haras Nationaux)

Deux sources permettent d'étudier les équidés présents à l'élevage. Le SCEES, Service Statistique du Ministère de l'Agriculture dénombre les équidés lors d'un Recensement Général de l'Agriculture (RGA) en fonction du nombre d'animaux présents dans les exploitations agricoles. Cette source ne recense pas les équidés des centres équestres dont les responsables de ces structures ne sont pas considérés comme exploitant agricole. Les données utilisées dans cette étude et fournies par le SIRE (Système d'Identification Répertoire des Equidés) des Haras Nationaux comptabilisent les juments saillies par des étalons agréés à la monte publique durant une saison de monte. Il gère une quarantaine de races différentes. Leurs chiffres représentent donc des facettes différentes de l'élevage du cheval en France.

A partir d'une enquête réalisée au niveau national par l'Observatoire statistique et économique du cheval, on peut estimer que l'élevage du cheval induit 1 emploi pour 15 chevaux en moyenne. Ce ratio diffère fortement selon les types d'élevages (1 emploi pour 12 chevaux dans les élevages de pur-sang, 1 emploi pour 14 chevaux dans les élevages de trotteurs, 1 emploi pour 26 chevaux dans les élevages de chevaux de selle, 1 emploi pour 28 chevaux dans les élevages de poneys et 1 emploi pour 20 chevaux dans les élevages de chevaux de trait)⁶.

Si ce ratio moyen est appliqué au niveau régional qui comptabilisait 37 832 équidés en 2000, **cette filière générerait un peu plus de 2 520 emplois sous statut salarié ou sous statut indépendant. Ce sont essentiellement les élevages spécialisés qui recourent à une main-d'œuvre salariée ; les autres types d'élevages occupent généralement une partie du temps de l'éleveur ou font appel à de la main-d'œuvre familiale.**

Les résultats du dernier RGA confirment l'intérêt des exploitants agricoles pour l'élevage du cheval et les activités associées. **En 2000, 6 963 exploitations possédaient au moins un équidé soit 1 exploitation sur 10.** De 1988 à 2000, le nombre de ces exploitations progresse légèrement (+ 4 %) mais, compte tenu de la très forte baisse du nombre total d'exploitations sur la période (- 32 %), cette évolution est somme toute importante.

Cette filière, élevage et reproduction, quantifiée à partir des données du RGA est quelque peu surestimée car pour faire de l'élevage il faut des animaux des deux sexes or, un certain nombre d'exploitants possèdent des hongres. De même, de nombreux exploitants n'ont qu'une seule jument mais peuvent avoir un poulain au bout de quelques années. Ces différentes situations génèrent tout de même de l'activité. En effet, **la possession d'équidés, quels qu'ils soient**

⁵ Cf. Bilan 1999 des statistiques françaises de la filière cheval. Observatoire économique et social du cheval.

⁶ Cf. Cheval et CTE : guide à l'élaboration des contrats territoriaux d'exploitation concernant des activités liées aux équidés domestiques. Novembre 2001.

(jument, étalon, hongres, ânes, ...) ne conduit pas obligatoirement à une activité d'élevage à titre principal ou secondaire mais génère des besoins au niveau de l'entretien, du débouillage, du dressage.

De très fortes disparités existent selon les départements. Ainsi, **l'Aveyron enregistre une augmentation de 36 % du nombre d'exploitations ayant au moins un équidé**, le Lot et le Tarn-et-Garonne connaissent également une progression de ce type d'exploitation mais de 9 % seulement. Dans les autres départements, le nombre de ces exploitations a diminué sur la période (entre - 1% et - 8 %) mais de façon moins brutale que l'ensemble des exploitations. Globalement, ces 5 départements ont enregistré une **augmentation du nombre moyen d'équidés par exploitation** étant donné que le cheptel a progressé sur cette période.

Comme au niveau du cheptel, ce sont les exploitations ayant au moins un cheval ou un poney de selle, de course, de trait, de boucherie, maigre ou un âne, un mulot ou un bardot qui se sont développées sur la période, comparativement aux exploitations possédant au moins une jument ou une ponette poulinière (+ 9 % contre + 1 %). Cependant, le Tarn-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées et dans une moindre mesure, la Haute-Garonne et le Lot font exception.

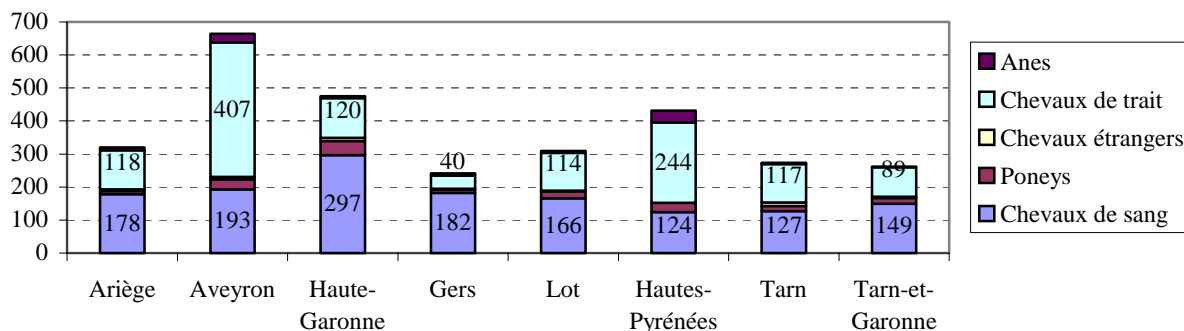
L'élevage du cheval, comparativement à d'autres troupeaux, semblerait demander plus de soins, d'attention, de présence, de disponibilité et donc de travail. C'est souvent une passion pour un animal qui permet, quelquefois, un complément de revenu. La possession d'animaux mâles et plus particulièrement de hongres permettrait de satisfaire cette passion qu'inspire l'animal en minimisant le travail et les contraintes. En effet, l'éleveur n'a plus de temps occupé à faire pouliner sa jument ou ponette et de risque de perte du poulain, de la jument ou ponette et d'éventuels frais vétérinaires. Les disparités d'évolution entre les deux catégories d'animaux s'expliqueraient en partie par cette différence de travail engendrée par les animaux mâles et femelles lorsque les éleveurs disposent d'un cheval par passion. En revanche, lorsque la possession d'équidés correspond à une activité professionnelle principale ou secondaire et génère un réel complément de revenu, cette approche n'est plus valable ce qui expliquerait les particularités départementales. En effet, les Hautes-Pyrénées sont un des départements où les élevages de plus de 5 juments sont les plus nombreux et où l'évolution du nombre d'exploitations ayant des juments poulinières est plus important que l'autre catégorie.

	Nb d'exploitation ayant des équidés (dt juments poulinières)	Evolution 88/00 (en %)			Evolution 88/00 du nb total d'exploitation (en %)
		du nb d'exploitation ayant des équidés	du nb d'exploitation ayant des juments poulinières	du nb d'exploitation ayant un autre type d'équidé	
Ariège	868 (601)	-5	-16	+37	-38
Aveyron	1 230 (784)	+36	+24	+62	-32
Haute-Garonne	939 (627)	-6	-4	-9	-34
Gers	659 (382)	-8	-15	+4	-29
Lot	933 (561)	+9	+10	+7	-28
Hautes-Pyrénées	909 (694)	-1	+11	-28	-27
Tarn	733 (322)	-4	-22	+16	-36
Tarn-et-Garonne	692 (424)	+9	+19	-3	-28
Midi-Pyrénées	6 963 (4 395)	+4	+1	+9	-32

Source : RGA 1988 et 2000

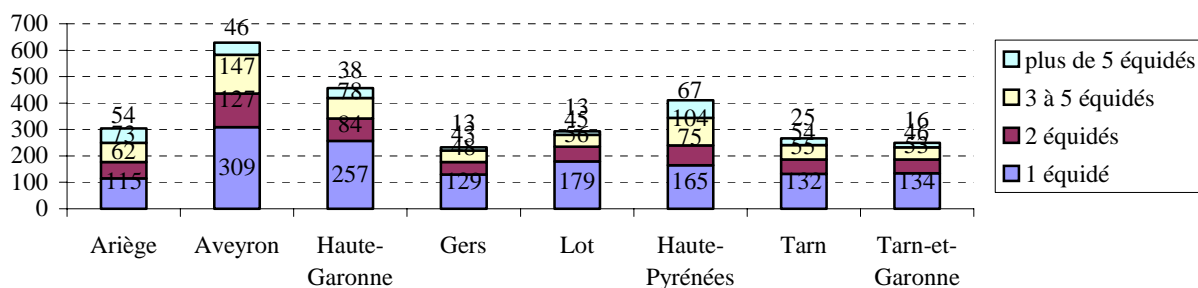
En 2001, les Haras Nationaux ont enregistré dans le SIRE, 2 975 éleveurs de juments en Midi-Pyrénées, toutes races confondues. Parmi eux, **les éleveurs de chevaux de sang sont les plus nombreux (48 %)**, viennent ensuite **les éleveurs de chevaux de trait (42 %)**. Les poneys représentent 6 % des élevages et les 4 % restant possèdent des chevaux étrangers ou des ânes. Cette répartition régionale par type se retrouve au niveau des huit départements, sauf en Aveyron et dans les Hautes-Pyrénées où les chevaux de trait sont majoritaires ce qui génère proportionnellement des différences au niveau du nombre d'emplois selon l'enquête de l'Observatoire économique et social du cheval.

Nombre d'éleveurs par type et par département



Ces données permettent également de connaître le nombre de juments par éleveur et montre que **les élevages équins sont souvent de petite taille**. Sur l'ensemble de la région Midi-Pyrénées, la moitié des élevages n'a qu'une jument, 20 % en ont 2, comme ceux qui en possèdent 3 à 5. Les élevages de plus de 5 juments ne représentent que 10 % de l'ensemble des éleveurs.

Nombre d'éleveurs selon la taille et le département



A partir de 3 équidés, un certain professionnalisme est demandé car des besoins au niveau des équipements (bâtiment, superficie) et au niveau des compétences (éthologie...) sont requis. L'éleveur propriétaire des chevaux peut posséder ces compétences lui-même ou les acquérir par une formation ou encore faire appel à des spécialistes. Au niveau régional, 862 éleveurs ont 3 juments ou plus ce qui représente 30 % des éleveurs ayant au moins une jument. L'Ariège et les Hautes-Pyrénées sont les deux seuls départements où la proportion d'élevage de 3 juments ou plus dépasse les 40 %.

Cette activité est donc souvent une activité complémentaire de l'activité agricole. Elle génère un emploi diffus. Les besoins permanents de soins et l'impossibilité de mécaniser les tâches liées à l'élevage et au dressage du cheval obligent à un recours important à la main-d'œuvre.

I-2/ La filière tourisme et loisirs (sources : INSEE, DRDJS, Haras Nationaux)

A ce jour, cette filière se découpe en 4 catégories :

- les jeunes (jusqu'à 18 ans) ;
- les clubs (i.e. les adultes) ;
- le sport ;
- et le tourisme équestre.

Cependant, pour faciliter l'analyse, nous avons retenu le découpage suivant : équitation sur poney - sports équestres et tourisme équestre. Les sports équestres rassemblent le saut d'obstacle, le concours complet, le dressage, l'attelage, le trec, l'endurance, la voltige essentiellement.

En 1998, l'INSEE a recensé, à partir de l'inventaire communal, **308 centres équestres en Midi-Pyrénées**. Parmi ces structures, la plupart proposent plusieurs activités (poney, tourisme...) et seulement un très petit nombre est spécialisé dans une seule activité. Par ailleurs, quelques structures ont plusieurs statuts (associatif, SARL, ...) ce qui explique les différences d'effectifs entre la source INSEE et DRDJS.

En 2000, la DRDJS a comptabilisé **18 897 licenciés en Midi-Pyrénées, effectif largement inférieur au nombre réel de cavaliers pratiquants (qui serait estimé au double)** car la licence n'est pas obligatoire pour certaines utilisations pour le loisir du cheval en particulier au niveau du tourisme équestre. En effet, dans ce domaine, il y a d'une part une importante clientèle étrangère qui n'est donc pas licenciée et d'autre part des licenciés poneys ou sports équestres qui participent au tourisme équestre. Ce chiffre est donc largement sous-estimé. En Midi-Pyrénées, les licences DNEP (Délégation Nationale à l'Equitation sur Poney) et DNTE (Délégation

Nationale au Tourisme Equestre) sont proportionnellement plus nombreuses (43 % et 17 % respectivement) que la moyenne nationale (37 % et 11 % respectivement) au détriment des licences DNSE (Délégation Nationale aux Sports Equestres) qui représentent 43 % des licences en Midi-Pyrénées pour une moyenne nationale de 52 %.

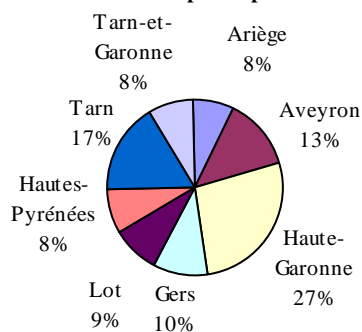
		1990	1995	2000	Evolution 90/00
Total équitation	<i>Nb de clubs</i>	320	350	386	+20,6
	<i>Nb de licences</i>	7 934	12 923	18 897	+138,2
dt équitation sur poney-sports équestres	Nb de clubs	225	235	258	+14,7
	Nb de licences	6 554	10 520	15 679	+139,2
dt tourisme équestre	Nb de clubs	95	115	128	+34,7
	Nb de licences	1 380	2 403	3 218	+133,2

Source : Licences et clubs en Midi-Pyrénées : évolution 1990-2000 – répartition départementale. DRDJS.

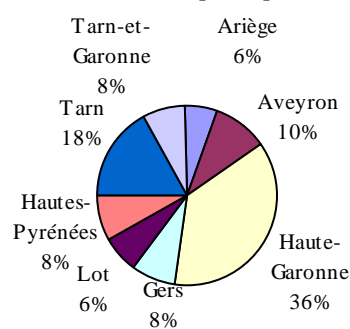
Ce secteur d'activité a connu une très forte progression au cours des dix dernières années. L'équitation s'est fortement démocratisée et est devenue un produit de consommation de loisir. En Midi-Pyrénées, le nombre de licences⁷ a progressé de 138 % entre 1990 et 2000 et le nombre de club a progressé d'un peu plus de 20 % sur cette même période. En dix ans, le nombre moyen de licenciés par club a doublé. Ces structures semblent donc avoir besoin d'un nombre de cavaliers plus importants qu'il y a dix ans pour être rentables ou viables.

Les clubs sont relativement bien répartis sur le territoire régional à l'image de la répartition des licenciés.

Répartition des clubs par département en 2000



Répartition des licences par département en 2000



⁷ A noter qu'en sus des cavaliers licenciés, les établissements équestres accueillent des cavaliers réguliers non licenciés.

L'enquête réalisée par le Comité Régional d'Equitation⁸ auprès de 311 structures affiliées à la FFE estime que les établissements équestres de Midi-Pyrénées ont :

- 2,73 emplois salariés permanents pour 100 licenciés ;
- 1,32 emplois salariés saisonniers pour 100 licenciés.

La région Midi-Pyrénées compte environ 19 000 licenciés ce qui généreraient environ 520 emplois salariés permanents et 250 emplois salariés saisonniers.

L'enquête sur l'emploi auprès des établissements équestres menée au niveau national⁹ considère que 73 % des actifs sont salariés. Ainsi, en extrapolant au niveau régional, **les établissements équestres de Midi-Pyrénées emploient environ 1 050 actifs, dont 520 salariés permanents, 250 salariés saisonniers et 280 indépendants.**

Au niveau national, 34 % des établissements équestres n'ont pas de salarié, 26 % ont un seul salarié, 32 % ont entre 2 et 5 salariés et seulement 8 % des structures ont 6 salariés ou plus. Les fonctions des salariés dans ces structures se répartissent équitablement entre animation et accompagnement (34 %), entretien (33 %) et enseignement (26 %). Par ailleurs, 40 % des établissements équestres exercent une ou plusieurs activités (élevage, commerce d'équidés) en plus de celle d'établissement équestre. Toutefois, 71 % d'entre eux ont pour principale activité l'établissement équestre qui représente alors 50 % et plus du chiffre d'affaires.

I-3/ La filière des courses (sources : Haras Nationaux)

Le secteur des courses est le fruit d'un système élaboré autour de l'organisation des épreuves de plat, d'obstacles ou de trot qui correspondent à 2 races de chevaux différents. L'élevage et l'entraînement sont généralement le fait d'acteurs qui se spécialisent dans ce secteur. Des centres d'entraînement regroupant de nombreux entraîneurs, à proximité des principaux champs de courses, caractérisent ce que l'on appelle l'industrie des courses. Ce secteur bénéficie d'une réputation mondiale pour la qualité de l'ensemble de son activité : élevage, entraînement et programme de courses.

Au niveau national, environ 6 000 personnes travaillent à l'entraînement des chevaux de courses. Un salarié est généralement employé pour l'entraînement de 5 chevaux dans une écurie de galop et de 10 chevaux dans une écurie de trot. Une partie des emplois est regroupée dans les centres d'entraînement, liés à la proximité des principaux hippodromes des métropoles. Une autre partie liée au préentraînement est davantage localisée en zone rurale¹⁰.

En Midi-Pyrénées, il existe 18 hippodromes ; couplée avec l'Aquitaine, ces 2 régions comptent le plus grand nombre d'hippodromes. Même si la plupart d'entre eux ne présentent que peu de réunions, leur présence engendre l'existence de sociétés de courses à proximité. Le Gers est le département qui dispose du plus grand nombre d'hippodromes mais ces derniers organisent peu de réunions et, dans certains cas, que pour une activité : galop (plat ou obstacle) ou trot. La Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées et le Tarn-et-Garonne en possèdent 3 chacun, le Lot en a un seul. Les autres départements (Ariège, Aveyron et Tarn) n'en ont aucun. **L'hippodrome de Toulouse se situe au 3^{ème} rang des hippodromes français en termes du nombre de réunions annuelles.**

Les formations nécessaires à cette filière n'existent que dans des centres spécialisés. La région Midi-Pyrénées n'en dispose pas, elle est rattachée à l'Aquitaine dans ce domaine et les centres de formations (initiale et continue) sont localisés à Pau et Mont-de-Marsan.

⁸ Enquête réalisée au cours de l'hiver 2001-2002. Le taux de réponse de cette enquête est de 35 %. Les grosses structures avec salariés ont un peu mieux répondu que les autres.

⁹ Cf. Synthèse de l'enquête sur l'emploi dans les établissements équestres. Les Haras Nationaux.

¹⁰ Cf. Cheval et CTE : guide à l'élaboration des contrats territoriaux d'exploitation concernant des activités liées aux équidés domestiques. Novembre 2001.

I-4/ Le sport de compétition et de haut niveau (sources : DRDJS et Haras Nationaux)

Dans le domaine de l'équitation, les disciplines reconnues de haut niveau sont : le concours complet, le dressage, le saut d'obstacle, l'attelage, la voltige équestre et l'endurance. La France est une des meilleures nations mondiales dans certaines de ces disciplines (le Concours de Sauts d'Obstacles (CSO) et le Concours Complet d'Equitation (CCE)) comme en attestent les résultats des dernières grandes confrontations (Championnats d'Europe, du Monde ou Jeux Olympiques). Ceci s'explique par la conjonction de plusieurs réalités : la présence de propriétaires de chevaux, l'existence de cavaliers de grande qualité issus d'un système de formation et de détection mis en place pour les jeunes et la présence sur le sol français de très bons chevaux. Le travail d'évaluation, de détection des « sportifs à fort potentiel », de préparation et d'entraînement des sportifs de haut niveau nécessite une organisation spécifique, rigoureuse et programmée. Le processus formation emploi est donc bien particulier et ne sera pas davantage développé d'autant que la région ne dispose pas de sites particuliers tels que Saumur, Pompadour, Uzès...

Ces disciplines attirent globalement peu de spectateurs en Midi-Pyrénées même si **la région se distingue dans certains domaines comme l'attelage, l'endurance** où le nombre de pratiquants et de courses est le plus important. De même, au niveau du concours complet, le parc équestre de Combelle en Aveyron paraît bien placé dans ce domaine.

Globalement, ces disciplines jouent sur l'ensemble des filières : l'élevage devient de plus en plus pointu, les centres équestres qui dispensent la formation font de plus en plus participer leurs élèves aux compétitions et la discipline s'ouvre de plus en plus aux amateurs.

I-5/ Le secteur du cheval en Midi-Pyrénées et quelques caractéristiques de ses salariés (source : MSA)

Les 2 principales filières du secteur : l'élevage – reproduction et le tourisme – loisir généreraient, en Midi-Pyrénées, environ 3 570 emplois salariés ou indépendants. Les emplois salariés semblent se concentrer davantage dans la filière du tourisme et des loisirs que dans celle de l'élevage et de la reproduction.

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) définit, à partir des codes accident du travail, un secteur du cheval¹¹ qui regroupe l'entraînement, le dressage et les haras. Cette source repère uniquement les salariés du secteur du cheval inscrit à la MSA et ne permet pas d'identifier les indépendants. Cependant, elle ne comptabilise pas la totalité des salariés car certains sont affectés dans la rubrique élevages spécialisés en gros animaux ou employés dans des exploitations où le cheval constitue un complément d'activité mais n'est pas l'activité principale. Dans ce cas, le salarié est classé dans la catégorie relative à l'activité principale.

La MSA aborde l'emploi salarié à partir de deux critères :

- le nombre de personnes physiques inscrites à la MSA ;
- le nombre d'emplois équivalent temps plein¹².

¹¹ Cf. annexe 1 sur les différents secteurs utilisés par la MSA.

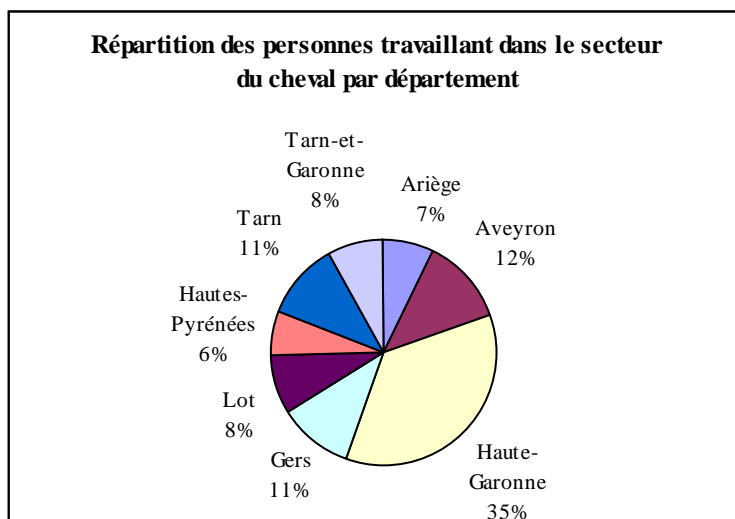
¹² Emplois équivalent temps plein, c'est-à-dire le nombre d'heures travaillées par an divisées par 2 028 (chiffre correspondant au nombre d'heures réalisées annuellement par un salarié employé à temps plein sur la base de 39 heures par semaine)

I-5-1/ En termes de personnes physiques

En 2000, elle a recensé 664 personnes physiques travaillant dans ce secteur du cheval, ce qui représente 1 % de l'ensemble des personnes physiques salariées des exploitations.

➤ *Par département :*

Un peu plus du tiers (35 %) de ces personnes sont localisées dans le département de la Haute-Garonne. Viennent ensuite les départements de l'Aveyron, du Tarn et du Gers avec un peu plus de 10 % chacun. Les quatre départements restants rassemblent entre 6 et 8 % chacun.



➤ *Par sexe :*

Ce secteur est un peu plus féminisé que la moyenne puisque parmi ces 664 personnes, 47 % sont des femmes (38 % en moyenne) et leur part augmente chaque année depuis 1995.

Evolution du nombre de personnes physiques et part des femmes dans le secteur du cheval en Midi-Pyrénées						
	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Total dans le secteur du cheval	739	non dispo.	639	646	612	664
Femmes dans le secteur du cheval						
Nb	303	non dispo.	262	278	non dispo.	311
%	41 %	dispo.	41 %	43 %	dispo.	47%

➤ *Par âge :*

Cette main-d'œuvre est relativement jeune même si les moins de 26 ans représentent 36 % contre 53 % pour l'ensemble des exploitations (effet de la main-d'œuvre saisonnière sur ce dernier pourcentage). En effet, **plus de 80 % des salariés du secteur du cheval ont moins de 40 ans**. Les conditions de travail (pénibilité, niveau de salaire, évolutions de carrière, disponibilité quasi permanente) et le développement récent de ce secteur explique ce fort pourcentage et semble également conduire les salariés à rechercher une autre activité passé 40 ans.

Répartition des personnes physiques par âge et selon le secteur en 2000 en Midi-Pyrénées						
		Moins de 26 ans	26 à 39 ans	40 à 55 ans	Plus de 55 ans	Total
Secteur du cheval	Nb	242	296	108	18	664
	%	36,4	44,6	16,3	2,7	100,0
Exploitations	Nb	32 396	15 368	10 790	3 094	61 648
	%	52,5	24,9	17,5	5,0	100,0

➤ *Selon la durée travaillée :*

Les emplois saisonniers de très courte durée (moins de 20 jours par an) ne représentent que 22 %. En moyenne, dans l'ensemble des exploitations, 2/3 des personnes occupant un emploi permanent (plus d'un mi-temps) sont à temps plein (plus de 200 jours par an) contre 52 % dans le secteur du cheval. Ainsi, **cette main-d'œuvre se caractérise par peu de saisonnalité courte mais plus de temps partiel** comparativement à la moyenne des exploitations.

Répartition des personnes physiques selon la durée travaillée et le secteur en 2000 en Midi-Pyrénées							
		Moins de 20 jours	20 à 60 jours	61 à 110 jours	111 à 200 jours	Plus de 200 jours	Total
Secteur du cheval	nb	149	152	93	130	140	664
	%	22,4	22,9	14,0	19,6	21,1	100,0

I-5-2/ En termes d'emplois équivalent temps plein

Ces 664 personnes correspondent à 223 emplois équivalent temps plein, soit 2 % du total des emplois équivalent temps plein des exploitations. **En Midi-Pyrénées, le nombre d'emplois équivalent temps plein dans le secteur du cheval a été stable jusqu'en 1990, puis l'emploi s'est fortement développé entre 1991 et 1996 (+ 23 % par an soit + 26 emplois équivalent temps plein par an). Cependant, on note depuis 1996 une baisse (- 32 emplois équivalent temps plein).** En moyenne, dans les exploitations, après une période de stabilisation entre 1986 et 1994, l'emploi salarié enregistre une hausse de 21 % entre 1994 et 1997, suivie d'une nouvelle stabilisation et même d'une baisse en 1999.

Evolution des emplois équivalent temps plein par département et selon le secteur en Midi-Pyrénées									
	1987	1989	1991	1993	1995	1997	1999	2000	Evolution 87/00
Ariège	2	3	10	22	20	16	12	14	+ 12
Aveyron	7	11	21	23	27	31	21	24	+ 17
Haute-Garonne	44	44	55	86	115	106	93	92	+ 48
Gers	5	1	3	6	8	7	12	14	+ 9
Lot	11	15	23	20	19	16	20	22	+ 11
Hautes-Pyrénées	16	15	12	13	14	15	9	11	- 5
Tarn	9	11	15	18	17	23	21	27	+ 18
Tarn-et-Garonne	12	13	20	18	24	25	24	19	+ 7
Secteur du cheval	106	113	159	206	244	239	212	223	+ 117
Exploitation	8 992	8 602	7 303	7 905	8 929	10 045	9 703	9 981	+ 989

Le premier département de la région dans ce secteur du cheval est de loin la Haute-Garonne avec 92 emplois équivalent temps plein contre une moyenne de 19 dans les autres départements. Depuis 1987, excepté dans les Hautes-Pyrénées, le nombre d'emplois équivalent temps plein dans le secteur du cheval est en hausse dans tous les départements et particulièrement en Haute-Garonne.

II/ La formation dans le secteur du cheval en Midi-Pyrénées

Les formations aux métiers équestres en Midi-Pyrénées sont nombreuses mais la plupart de ces formations ne peuvent être préparées que par la formation initiale sous statut scolaire, ou la formation initiale par apprentissage ou la formation professionnelle continue relevant du Ministère de l'Agriculture, du Ministère des Sports et du Conseil Régional Midi-Pyrénées. Nous distinguerons trois grandes catégories de formations :

- les formations spécifiques cheval ;
- les formations ayant un module cheval ;
- les formations à coloration cheval.

La liste des diplômes et certificats relatifs au cheval selon ces trois catégories figure en annexe 2 et 2bis.

II-1/ La formation initiale sous statut scolaire

II-1-1/ Les formations spécifiques au domaine du cheval

En Midi-Pyrénées, elles rassemblent :

au niveau V :

- le BEPA Activités hippiques spécialité maréchalerie
- le BEPA Activités hippiques spécialité entraînement du cheval de compétition

au niveau IV :

- le Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole spécialité production du cheval

Ces diplômes de niveau V (BEPA Activités hippiques) ont pour objectif de préparer la base d'une progression et d'une évolution professionnelle dans l'activité choisie (enseignement, courses, ...) sauf pour la maréchalerie qui semble déboucher directement sur le marché du travail sans grande difficulté d'insertion. Les titulaires du BEPA Activités hippiques peuvent accéder aux emplois de cavalier / soigneur ou d'animateur soigneur. Le premier assure les soins courants aux équidés et est associé au débouillage et au travail des équidés d'école. Dans le cadre des activités du centre équestre, il accueille et assiste des groupes de cavaliers et participe aux promenades. Le second participe également au débouillage et au travail des équidés et dans le cadre du centre équestre, il participe à l'animation des groupes de cavaliers, à l'organisation et au déroulement des activités équestres.

Le Bac Pro permet entre autre d'obtenir la capacité professionnelle agricole et donc de bénéficier des aides à l'installation. Lorsque le jeune ne dispose pas de patrimoine, s'installer à son compte paraît aléatoire car les investissements mobiliers et immobiliers sont importants, le fonctionnement peu mécanisé exige de la main-d'œuvre et les marges sont souvent minimes voire inexistantes.

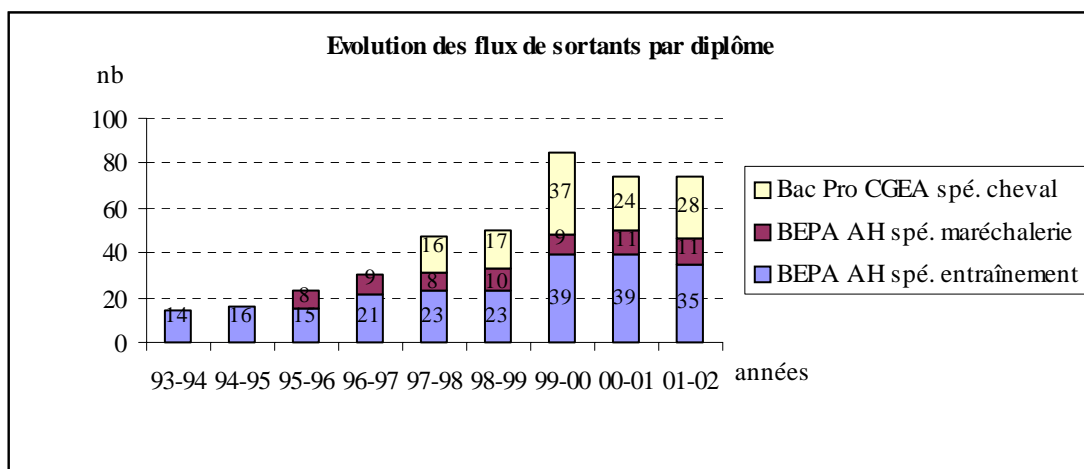
En Midi-Pyrénées, en 2002, **trois sites forment aux métiers du cheval** :

- le Lycée Professionnel Agricole de Saint-Affrique (12) qui offre :
 - BEPA Activités hippiques spé. entraînement du cheval de compétition (ouvert en 92)
 - Bac Pro CGEA spé. production du cheval (ouvert en 96)
- le Lycée Professionnel Agricole de Mirande (32) qui offre :
 - BEPA Activités hippiques spé. maréchalerie (ouvert en 94)
 - Bac Pro CGEA spé. production du cheval (ouvert en 98)
- la Maison Familiale (Privé) Terrou (46) qui offre :
 - BEPA Activités hippiques spé. entraînement du cheval de compétition (ouvert en 98)
 - Bac Pro CGEA spé. production du cheval (ouvert en 01)

Les effectifs en dernière année de formation et leur évolution pour chacun des trois pôles de compétence figurent en annexe 3.

L'analyse de l'évolution des flux de sortants (effectifs en dernière année de formation) montre :

- une stabilité des effectifs (10 en moyenne chaque année) en maréchalerie depuis l'ouverture de cette formation en 1994 ;
- une progression lente des effectifs de BEPA entraînement du cheval de compétition jusqu'en 99, année où les effectifs ont été multipliés par 1,7. Depuis 99, le nombre de sortants est stable et il aurait même tendance à diminuer. La dernière rentrée a enregistré 35 jeunes en dernière année de formation, 1/3 dans le Lot et 2/3 en Aveyron.
- pour le bac pro, les effectifs sont stables au cours des deux années qui suivent la création du diplôme et enregistrent ensuite une très forte hausse (effectifs multipliés par 2) entre 98 et 99 avant de diminuer l'année suivante et de se stabiliser. En 2001-2002, 28 jeunes étaient en dernière année de formation dont un peu plus de la moitié (57 %) en Aveyron et le reste dans le Gers.



Globalement, en Midi-Pyrénées, en 2001-2002, ces formations spécifiques cheval se répartissent en 62 % de niveau V et 48 % de niveau IV. Elles sont, par ailleurs, plutôt féminines (77 % de filles en BEPA Activités hippiques spé. entraînement du cheval de compétition et 71 % en Bac Pro CGEA spé. production du cheval) sauf pour la maréchalerie qui en rassemble seulement 27 %. Une autre caractéristique de ces formations est la très faible proportion de jeunes issus du milieu agricole, moins de 10 % des jeunes ont un parent agriculteur (9 %) ¹³.

Les taux de réussite aux examens pour ces formations spécifiques cheval préparées en formation initiale sous statut scolaire sont de :

- 82 % pour le BEPA Activités hippiques spé. maréchalerie ;

¹³ Calculé uniquement sur les effectifs de jeunes en BEPA Activités hippiques, quelle que soit la spécialité.

- 86 % pour le BEPA Activités hippiques spé. entraînement du cheval de compétition ;
- 96 % pour le Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole spé. production du cheval.

Le BEPA est souvent une propédeutique au Bac Pro. Dans le domaine du cheval, il en est de même sauf pour le BEPA Activités hippiques spé. maréchalerie car cette spécialité n'offre pas de diplôme de niveau IV hormis le BTM. Ainsi, compte tenu des échecs aux examens et des poursuites d'études pour chaque diplôme¹⁴, **un nombre moyen de jeunes entrant sur le marché du travail chaque année¹⁵ peut être calculé pour les 3 diplômes. En 2001, ils étaient :**

- **9 en BEPA Activités hippiques spé. maréchalerie ;**
- **4 en BEPA Activités hippiques spé. entraînement du cheval de compétition ;**
- **13 en Bac Pro CGEA spé. production du cheval.**

II-1-2/ Les formations ayant un module cheval

En Midi-Pyrénées, sont rassemblés dans cette catégorie deux diplômes :

- le BEPA Conduite de productions agricoles spécialité productions animales module élevage d'un herbivore : production de chevaux (ex BEPA Exploitation spécialités élevage et cultures fourragères module équin) de niveau V ;
- le Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole (CGEA) spécialité productions animales module élevage du cheval (ex BTA Production spécialités conduite de l'exploitation polyculture élevage module équin) de niveau IV.

Ces deux formations ne semblent pas reconnues par les professionnels du secteur du cheval car elles ne donnent pas une réelle qualification dans ce secteur. Ce BEPA est, comme souvent, destiné à une poursuite d'étude et ce Bac Pro comme précédemment donne la capacité professionnelle agricole.

Pour l'année scolaire 2001-2002, **6 établissements proposent ce ou ces diplômes :**

- le BEPA Conduite de productions agricoles spé. productions animales module élevage d'un herbivore : production de chevaux est dispensé :
 - au LPA de St-Affrique (12)
 - au LEPAP de Vaxergues (12)
 - au LP de Rignac (12)
 - au LPA de Mirande (32)
 - au LEGTA de Figeac (46)
- le Bac Pro CGEA spé. productions animales module élevage du cheval est dispensé :
 - au LPA de St-Affrique (12)
 - au LEPAP de Vaxergues (12)
 - au LP de Rignac (12)
 - au LEGTA de Figeac (46)
 - au LAP de Touscayrats (81)

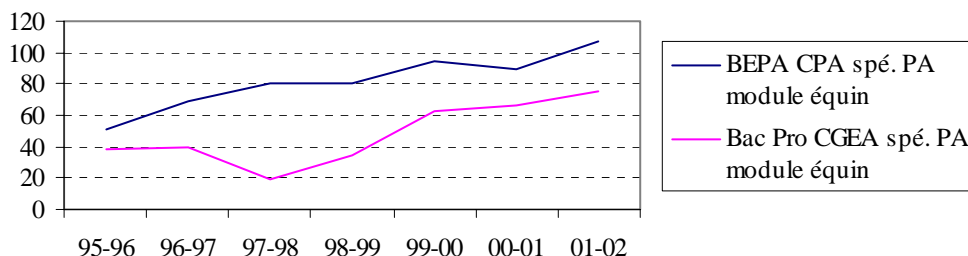
Les effectifs en dernière année de formation et leur évolution pour chacun des sites de formation figurent en annexe 3.

¹⁴ A partir de l'enquête intention des élèves et des apprentis réalisée par la DRAF-SRFD.

¹⁵ Pour une spécialité, le nombre moyen de jeunes entrant sur le marché du travail est égal au nombre de jeunes en dernière année de formation multiplié par le taux de réussite aux examens moins le nombre de jeunes souhaitant poursuivre leur formation.

Globalement, en Midi-Pyrénées, en 2001-2002, les effectifs de ces formations ayant un module cheval se répartissent en 59 % de niveau V et 41 % de niveau IV. Par ailleurs, les établissements aveyronnais regroupent presque 60 % de ces effectifs, les Gers et le Lot 15 % chacun et les 10 % restant se trouvent dans le Tarn.

Evolution des effectifs qui suivent une formation ayant un module équin



Sur les 7 dernières années, les effectifs ont doublé aussi bien pour le BEPA que le Bac Pro.

II-1-3/ Les formations à « coloration » cheval

Sont regroupés dans cette catégorie les **Modules d'Adaptation Régionale (MAR)** et **Modules d'Initiative Locale (MIL)**. Ils sont mis en place pour un cycle de formation (2 ans) et ensuite reconduits ou non selon le choix des élèves et de l'équipe pédagogique. La plupart d'entre eux sont accolés à des diplômes de niveau V spécifiques cheval ou ayant un module cheval. **Ils constituent « un plus » mais ne donnent pas une réelle qualification supplémentaire** d'autant plus qu'ils sont associés essentiellement à des BEPA (sauf un), ces derniers étant la propédeutique au bac pro. En 2001-2003, la liste de ces formations avec le nombre de jeunes, le diplôme support et l'établissement figure en annexe 3.

Au total, pour la période 2001-2003, 204 jeunes sont inscrits dans ces formations en Midi-Pyrénées, dont la moitié dans des établissements d'enseignement aveyronnais.

II-2/ La formation initiale par apprentissage

II-2-1/ Les formations spécifiques au domaine du cheval

En Midi-Pyrénées, ce groupe comprend :

au niveau V :

- le CAPA Soigneur d'équidés (ex CAPA Palefrenier soigneur)
- le CAPA Maréchalerie

au niveau IV :

- le BTM (Brevet Technique des Métiers) Maréchalerie

Les jeunes en formation maréchalerie de niveau V poursuivent la plupart du temps en BTM avant de s'insérer sur le marché du travail sans difficultés. Le CAPA Soigneur d'équidé permet d'accéder aux emplois de soigneur dans des petits haras, il est souvent identifié comme un ouvrier agricole et sa fonction couvre l'entretien, les soins de l'écurie et le poulinage. Il peut également

exercer dans des centres équestres, il assure alors les soins aux équidés et sait apprécier leur comportement. Il oriente les demandes des publics et participe à la qualité de l'accueil. Il peut aussi prétendre à un emploi de cavalier / soigneur ou d'animateur / soigneur.

En Midi-Pyrénées, en 2002, **deux sites forment aux métiers du cheval par apprentissage** :

- le CFA Agricole de Villefranche-de-Rouergue qui prépare au :
CAPA Soigneur d'équidés
- le CFA Agricole de Gourdan-Polignan qui prépare au :
CAPA Maréchalerie
BTM Maréchalerie

	95-96		96-97		97-98		98-99		99-00		00-01		01-02	
	CFAA Aveyron	CFAA Gourdan	CFAA Aveyron	CFAA Gourdan	CFAA Aveyron	CFAA Gourdan	CFAA Aveyron	CFAA Gourdan	CFAA Aveyron	CFAA Gourdan	CFAA Aveyron	CFAA Gourdan	CFAA Aveyron	CFAA Gourdan
CAPA Soigneur d'équidés	11		12		13		9		6		14		9	
CAPA Maréchalerie		31		28		28		25		22		23		24
BTM Maréchalerie		4		2		10		10		13		15		17

Durant les 7 dernières années, le nombre de jeunes inscrits en CAPA Soigneur d'équidés s'est maintenu autour de 10 avec toutefois deux pics :

- une baisse en 99-00 (6 jeunes) ;
- une hausse en 00-01 (14 jeunes).

Dans la maréchalerie, les effectifs en CAPA se maintiennent autour de 25 jeunes par an, alors que les effectifs en BTM augmentent régulièrement.

Les taux de réussite aux examens pour ces formations spécifiques cheval, préparées en formation initiale par apprentissage, sont de :

- 100 % pour le CAPA Soigneur d'équidés ;
- 71 % pour le CAPA Maréchalerie ;
- 85 % pour le BTM Maréchalerie.

Compte tenu des poursuites d'études des jeunes de CAPA Maréchalerie en BTM Maréchalerie et des taux d'échec aux examens, environ 15 jeunes sortent sur le marché du travail dans cette spécialité et 3 pour les soigneurs d'équidés.

La maréchalerie est une discipline majoritairement masculine alors que, pour les soigneurs d'équidés, à la dernière rentrée, les filles étaient un peu plus nombreuses que les garçons (55 % contre 45 %).

II-2-2/ Les formations à « coloration » cheval

Des jeunes peuvent préparer par apprentissage une ou plusieurs Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi (UCARE) relatives au cheval : élevage équin, encadrement de randonnées équestres, techniques de randonnées équestres du Brevet Professionnel Responsable d'exploitation agricole. Cependant, ils sont très peu nombreux, sur les périodes octobre 98 à septembre 99 et octobre 99 à septembre 00, seulement 4 jeunes ont été comptabilisés (2 chaque année). Les établissements proposant ces formations sont le CFA Agricole de l'Aveyron et le CFA Agricole Piémont-Pyrénées.

Cette formation de niveau IV permet de bénéficier des aides à l'installation car elle donne la capacité professionnelle agricole.

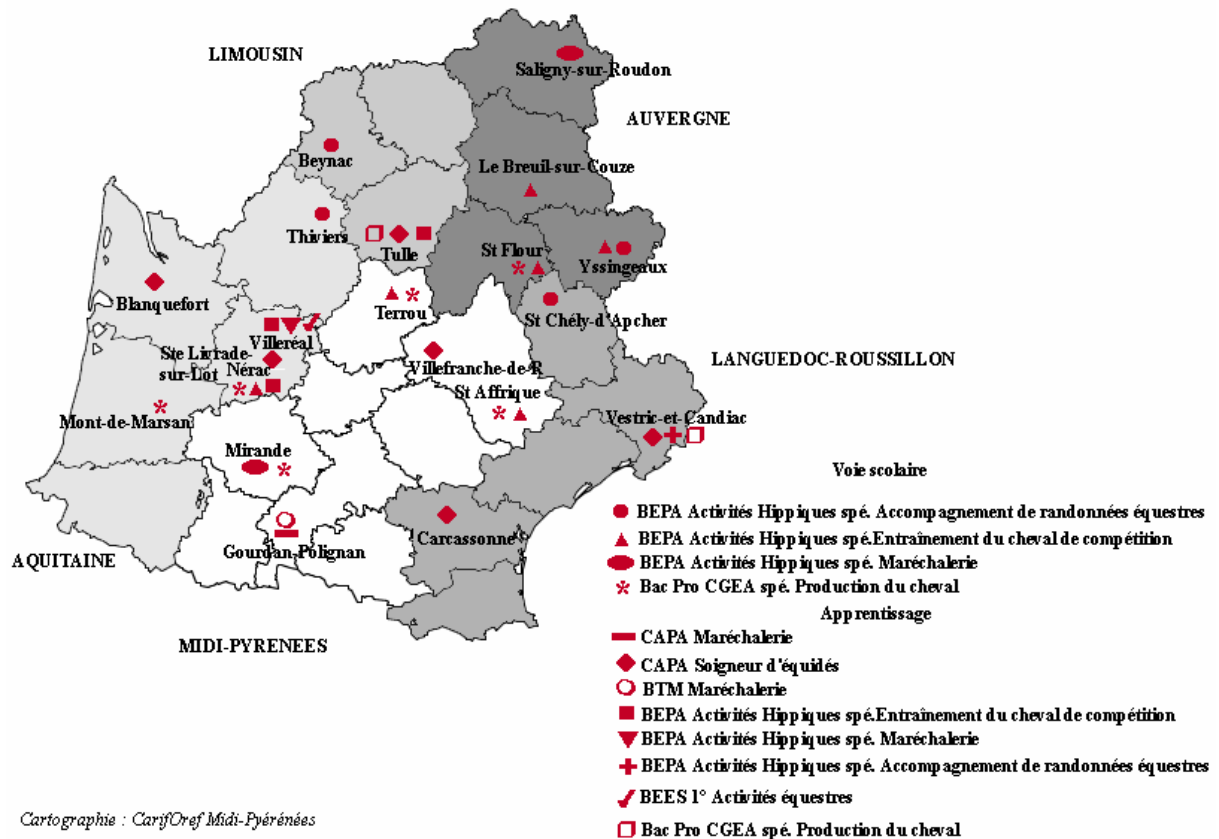
II-3/ L'offre proposée en formation initiale (scolaire et apprentissage) dans les régions limitrophes

Effectifs en dernière année de formation initiale (scolaire et apprentissage) par diplôme et région (année 2001-2002)										
	Midi-Pyrénées		Aquitaine		Limousin		Auvergne		Languedoc Roussillon	
	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.	App.	Sco.	App.
<i>Niveau V</i>										
CAPA Maréchalerie		24								
CAPA Soigneur d'équidé		9		35		7				21
BEPA AH spé. Accompagnement rando. éques.			13		14		19		20	11
BEPA AH spé. Entraînement cheval compét.	35		35	15		10	18			
BEPA AH spé. Maréchalerie	11			1			10			
<i>Niveau IV</i>										
Bac Pro CGEA spé. Production du cheval	28		16				19			
BTM Maréchalerie		17								
BEES 1 ^{er} degré				9						

Sources : DRAF Midi-Pyrénées et régions limitrophes

L'offre de formation spécifique cheval proposée dans les régions limitrophes à Midi-Pyrénées est très différente. La région Aquitaine est la mieux achalandée sauf au niveau de la maréchalerie. Le Limousin et le Languedoc-Roussillon ne proposent pas de formations spécifiques cheval de niveau IV en formation initiale sous statut scolaire ou par apprentissage. En Auvergne, les jeunes ne peuvent pas préparer ces diplômes par apprentissage.

Etablissements proposant des formations spécifiques cheval dans le Grand Sud Ouest



Cartographie : CarifOref Midi-Pyrénées

Dans ce contexte, on peut supposer que la proximité de nombreux sites de formation dans des départements limitrophes à la région Midi-Pyrénées « absorbe » quelques jeunes de la région. Inversement, la région Midi-Pyrénées fournit en partie les qualifications nécessaires en maréchalerie à la région Aquitaine, accueille des jeunes apprentis auvergnats ou forme des jeunes originaires du Languedoc-Roussillon ou du Limousin qui souhaitent s'installer.

En effet, l'aire de recrutement des trois formations spécifiques cheval¹⁶ proposées en Midi-Pyrénées est relativement large. Pour le BEPA Activités hippiques sp. maréchalerie, plus de la moitié des effectifs (55 %) proviennent d'un département limitrophe à la région Midi-Pyrénées, 27 % de la région et les 18 % restants sont originaires d'un autre département d'une autre région. Ces ordres de grandeurs se retrouvent pour le bac pro CGEA sp. production du cheval avec respectivement 38 %, 31 % et 31 %. En BEPA Activités hippiques sp. entraînement du cheval de compétition, même si les jeunes originaires de la région sont les plus nombreux (39 %), les autres issus d'un département limitrophe ou non représentent 30 % chacun.

Le secteur du cheval, comme il a été dit précédemment, exige une disponibilité quasi-permanente et une pénibilité physique importante, mais parallèlement fait rêver de nombreux jeunes. En moyenne, ces formations sont plutôt attractives auprès des jeunes mais de très fortes disparités existent comme le montre le tableau ci-dessous.

¹⁶ Calculée uniquement à partir des effectifs de Saint-Affrique et Mirande (hors baccalauréat professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole sp. production du cheval car cette spécialité est agrégée aux autres et il est impossible d'isoler les jeunes concernés).

Attractivité des formations pour la rentrée 2001				
Etablissement	Diplômes	Nb de demandes	Nb de places offertes	Taux attractivité
LPA St-Affrique	BEPA AH spé. entraînement	42	24	175
	BAC PRO CGEA spé. production du cheval	78	17	459
LPA Mirande	BEPA AH spé. maréchalerie	33	15	220
	BAC PRO CGEA spé. production du cheval	30	15	200
MF Terrou	BEPA AH spé. entraînement	25	15	166
	BAC PRO CGEA spé. production du cheval	10	15	66

II-4/ La formation professionnelle continue

II-4-1/ Les formations spécifiques cheval

II-4-1-1/ Diplômes de la Jeunesse et des Sports et diplômes fédéraux

Ces formations sont essentiellement destinées aux métiers d'animation et d'enseignement de l'équitation mais avec des degrés d'autonomie différents. Ce groupe rassemble des diplômes fédéraux ayant reçu une homologation du ministère de la Jeunesse et des Sports et des diplômes d'Etat.

Le Brevet d'Animateur Poney (BAP) de niveau V permet d'animer sous la responsabilité d'un diplômé d'Etat (BEES 1 ou 2), il n'est donc pas autonome.

L'Accompagnateur de Tourisme Equestre (ATE) de niveau V est autorisé à conduire des promenades et des randonnées sur des sentiers balisés et des gîtes d'étapes reconnus. Il peut également louer des chevaux, à la journée le plus souvent. Il exerce de façon autonome mais ne peut enseigner l'équitation.

Le guide de tourisme équestre de niveau IV assure et contrôle le déboufrage des équidés de randonnée et évalue leur travail. Lors de randonnées il est responsable des soins aux animaux. Aux étapes il s'occupe des conditions de réception des cavaliers et est responsable de l'installation et de l'alimentation des chevaux. Il doit posséder des aptitudes commerciales et d'animation. Il est totalement autonome. En termes d'enseignement, il transmet les bases techniques liées à la pratique de randonnées.

L'ATE, le BAP et le guide de tourisme équestre sont des diplômes fédéraux reconnus par le Ministère de la Jeunesse et des Sports jusqu'au 31 décembre 2002.

Les diplômes d'Etat sont le **Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien (BAPAAT) de niveau V** qui comporte deux supports techniques équestres : randonnée ou poney et le **Brevet d'Etat d'Educateur Sportif (BEES) 1^{er} degré Activités équestres de niveau IV**.

Le BAPAAT est souvent préparé en complément du BEPA Activités hippiques spé. accompagnement de randonnées équestres. Le titulaire du BEPA et du BAPAAT a les mêmes droits que l'ATE.

Le titulaire du BEES 1 peut enseigner toutes les activités équestres auprès de tout public, en autonomie. L'entrée en formation se fait à l'issue d'un stage de pré-qualification d'au moins 60 heures organisé par les DRJS, toutefois les personnes titulaires de l'ATE ou du BAP sont dispensées de ce stage et peuvent entrer directement en formation. En Midi-Pyrénées, 90 % des entrants en BEES 1 ont effectué le stage de pré-qualification et 10 % possédaient l'ATE ou le BAP.

En moyenne, une trentaine de personnes suivent chaque année une formation BEES 1^{er} degré Activités équestres, et environ 25 obtiennent leur diplôme. Parmi les éliminés, rares sont ceux qui ont à repasser toutes les épreuves et ils obtiennent en général l'examen en entier dans les 2 ans qui suivent. Ces personnes sont relativement jeunes (23 ans en moyenne) et les filles représentent 70 % des effectifs. La jeunesse de ces stagiaires entraîne souvent une impossibilité de bénéficier d'aides pour financer leur formation. Depuis 5 ans, ces effectifs sont stables, une trentaine chaque année. Les personnes qui suivent ces formations sont essentiellement originaires de la région.

Parmi les jeunes en BEES 1^{er} degré, 40 % choisissent l'option CSO (Concours de Saut d'Obstacles), 30 % le CCE (Concours Complet d'Equitation), 25 % le poney, 3 % le tourisme équestre et 2 % une autre option (horse ball, attelage).

Libellé diplôme	Type de diplôme	Effectifs				
		1998	1999	2000	2001	2002
<i>Niveau V :</i>						
Brevet d'animateur poney (BAP)	Diplôme fédéral	9	7	14	16	17 ⁽¹⁾
Accompagnateur tourisme équestre (ATE)	Diplôme fédéral	90	52	38	41	26 ⁽²⁾
BAPAAT option poney tourisme équestre	Diplôme Jeunesse et Sports	0	0	0	0	0
<i>Niveau IV :</i>						
Brevet de guide de tourisme équestre	Diplôme fédéral	nd	nd	nd	nd	nd
BEES 1 ^{er} degré Activités équestres	Diplôme Jeunesse et Sports	≅ 30	≅ 30	≅ 30	≅ 30	≅ 30

Sources : Comité Régional et National d'Equitation et DRDJS Midi-Pyrénées et Haute-Garonne

(1) Effectif au 5 septembre 2002 (une autre session BAP aura peut être lieu fin décembre)

(2) Effectif au 31 août 2002

nd : non disponible

Depuis janvier 1999, les centres équestres n'ont plus besoin d'agrément pour dispenser des formations. Ainsi, il existe, en Midi-Pyrénées, 57 centres équestres « autorisés » à faire de la formation de BEES 1^{er} degré mais la « pression » et le contrôle de la formation sont tels que seuls 25 centres ont un réel intérêt pour la formation et donc accueillent des stagiaires. Ces 25 centres fonctionnent tous en formation optionnelle équitation (obligation d'avoir un formateur BEES 1^{er} degré sur la structure) mais 18 seulement offrent de la formation générale équitation qui nécessite la présence d'un formateur BEES 2^{ème} degré sur la structure.

La répartition géographique de ces centres de formation est très hétérogène. En effet, trois quarts des centres sont situés en Haute-Garonne et la plupart autour de Toulouse, dans une couronne de 30 km. Les départements les moins bien pourvus sont l'Ariège et les Hautes-Pyrénées.

Le nombre de titulaire du Brevet d'Animateur Poney (une quinzaine en 2001) progresse régulièrement depuis 5 ans. Ces personnes sont jeunes (18 – 20 ans en moyenne) et les filles

représentent environ 70 % des effectifs. La 1^{ère} session 2002, contrairement aux sessions précédentes, comptabilise 6 jeunes non originaires de la région soit environ un tiers des titulaires BAP. Ces personnes sont originaires de régions limitrophes : Aquitaine (2 jeunes), Auvergne (2) mais pas seulement puisqu'une personne vient de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et une autre de Haute-Normandie.

En revanche, le nombre de diplômes d'Accompagnateur de tourisme équestre délivrés en Midi-Pyrénées a diminué de moitié en 4 ans, une quarantaine de diplômes ont été obtenus en 2001 contre 90 en 1998.

II-4-1-2/ Formations relevant du ministère de l'Agriculture

Il s'agit de la Spécialisation d'Initiative Locale (SIL) Responsable d'activité de tourisme équestre de niveau IV. Elle donne lieu à une attestation de stage et est une préparation au diplôme d'Accompagnateur de tourisme équestre. Elle est préparée au CFPPA de St-Affrique et une dizaine de stagiaires sortent chaque année. Compte tenu de la nouvelle réglementation sur le diplôme fédéral d'ATE, elle ne rouvrira pas en 2003.

Par ailleurs, en 2001, 11 personnes ont préparé le Bac Pro CGEA spé. production du cheval au CFPPA de Ondes. Parmi elles, à peine la moitié (45 %) a eu son diplôme. A ce jour, quelques stagiaires suivent encore cette formation mais elle devrait fermer étant donné les difficultés d'insertion à l'issue de la formation.

II-4-1-3/ Formations des salariés et des exploitants (sources : FAFSEA et VIVEA)

L'engouement pour le cheval se traduit également par le nombre de demandes de formations des salariés du secteur équestre (code MSA 150¹⁷) enregistrées au FAFSEA. De 1997 à 2000, le nombre de formation s'est maintenu aux environs de 20, puis a fortement augmenté (35). En 2001, parmi ces 35 formations 86 % sont des stages courts (dispositif « plan de formation »), aucune formation dans le cadre du congé individuel de formation et 14 % portent sur de l'alternance et essentiellement des contrats de qualification. Globalement, ces contrats ont tendance à baisser. Ces données montrent également, notamment les chiffres du plan de formation, une **demande importante des salariés pour tout ce qui est induit par le cheval (transport, gestion et organisation)** qui représente plus de la moitié des formations de ce dispositif.

¹⁷ Donc même limites que précédemment.

Etude sur le dispositif régional de formation dans le secteur du cheval

Formation des salariés du secteur équestre (code MSA 150)								
Bilan quantitatif								
Dispositifs de formation	1997	1998	1999	2000	2001	2002*	Total	
							nb	% col.
Plan de formation :	7	6	9	10	30	5	67	100
Permis (C, EB...), machinisme	1	3	7	4	8	3	26	38,8
Informatique	1						1	1,5
Pédagogie				2	12		14	20,9
Spécialités (attelage, TE, options BE...)	5	1	1	2	3	1	13	19,4
Gestion, organisation		2	1		6		9	13,4
Divers				2	1	1	4	6,0
Congé Individuel Formation :	2	4	2	3	0	3	14	100
CAPA	1						1	7,1
BEES 1	1	3					4	28,6
BEES 2		1		2		1	4	28,6
Bilan de compétences			2			1	3	21,4
Divers				1		1	2	14,3
Alternance :	11	9	7	3	5	3	38	100
CAPA	2						2	5,3
BPA-REA	2	2					4	10,5
BAC PRO	2	3	3	1			9	23,7
GTE-ATE	1		2				3	7,9
BEES 1	2	3			2	2	9	23,7
Divers	2	1	2	2	3	1	11	28,9
TOTAL	20	19	18	16	35	11	119	

* demandes enregistrées au 28/06/02

Source : FAFSEA Midi-Pyrénées

De même, au niveau des exploitants, VIVEA enregistre une **quinzaine de formations chaque année en Midi-Pyrénées dont le but est de permettre à l'exploitant de diversifier son activité**. Ces formations sont financées de manière individuelle, sauf pour l'initiation à l'attelage qui est une formation collective réalisée avec un public haut-garonnais, gersois et ariégeois. Les types de formation par département figurent dans le tableau ci-dessous.

Etude sur le dispositif régional de formation dans le secteur du cheval

Département	Type de formation	Organisme
Ariège	- Utilisation des chevaux dans le cadre du débardage - Utilisation des chevaux pour traction en zone difficile et nouveau mode de conduite agricole	- PROMMATA - PROMMATA
Aveyron	- Non disponible	
Haute-Garonne	- Initiation à l'attelage	- Chambre d'Agriculture
Gers	- Accompagnateur de Tourisme Equestre	- Centre de formation des Ecuries des Coteaux Pyrénéens
Lot	- Apprendre à communiquer avec les chevaux - Accompagnateur de Tourisme Equestre - BAPAAT Tourisme équestre	- Haras
Hautes-Pyrénées	- Accompagnateur de Tourisme Equestre - Préparer le cheval pour mieux commercialiser un jeune cheval (demande en cours)	- Centre de formation des Ecuries des Coteaux Pyrénéens
Tarn	- BEES 1 ^{er} degré	
Tarn-et-Garonne	- Utilisation des chevaux pour traction en zone difficile - Brevet d'Animateur Poney	- PROMMATA - Domaine équestre de Lauzerte

Source : VIVEA (ex FAFEA)

II-4-2/ Les formations à « coloration » cheval

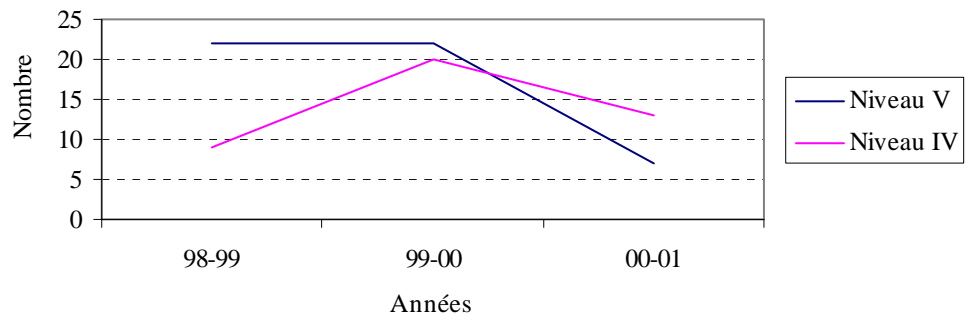
Il s'agit de formations donnant la capacité professionnelle agricole en vue d'une installation dont l'élevage équin ou le tourisme équestre constitue un complément d'activité. Le détail de ces formations, les effectifs et les établissements qui les dispensent figurent dans le tableau ci-dessous :

Nombre de candidats par diplôme et par établissement sur la période 01/10/00 à 01/10/01					
	CFPPA de Pamiers	CFPPA de St-Affrique	CFPPA de Ondes	CFPPA de Lanomezan	Total
<i>Niveau V</i> BPA Chef d'exploitation ou ouvrier hautement qualifié en polyculture élevage avec UCARE équine		4	3		7
<i>Niveau IV</i> BP Responsable d'exploitation agricole avec UCARE équine	4	6	2	1	13
Total	4	10	5	1	20

Sur les 3 dernières périodes¹⁸, les effectifs en formation professionnelle continue préparant un diplôme à « coloration » cheval ont chuté de plus de la moitié entre 1998 et 2001. Cette baisse provient essentiellement du BPA qui a enregistré une baisse de 68 % alors que le BP REA a augmenté avant de retrouver en 2001 un effectif légèrement supérieur à celui de 98-99. La capacité professionnelle agricole est obtenue à partir d'un diplôme de niveau IV ou à partir du BPA pour les personnes nées avant le 1^{er} janvier 1971. Automatiquement, ces dernières sont de moins en moins nombreuses à demander ces formations ce qui expliquerait ces évolutions.

¹⁸ Périodes : 1^{er} octobre 98 au 30 septembre 99, 1^{er} octobre 99 au 30 septembre 00 et 1^{er} octobre 00 au 30 septembre 01.

Evolution des effectifs suivant une formation à "coloration" cheval



III/ Le devenir des formés (scolaires et apprentis) et des stagiaires du secteur du cheval

Il semble également intéressant d'analyser ce que deviennent les formés de ce secteur. Pour cela, les enquêtes d'insertion¹⁹ des apprentis et de suivi des stagiaires seront utilisées et une enquête spécifique a été menée²⁰ auprès des jeunes en formation initiale sous statut scolaire.

III-1/ Après une formation spécifique cheval sous statut scolaire, de nombreuses poursuites de formation

Afin de connaître le devenir des jeunes en formation initiale sous statut scolaire dans le secteur du cheval, une enquête spécifique a été menée auprès de 566 jeunes qui ont passé en 96, 97, 98, 99, 00 et 01 un diplôme spécifique cheval ou un diplôme à coloration cheval. 7 établissements d'enseignement étaient concernés par cette enquête et ont collecté l'information sur la période allant du 1^{er} juin 2002 au 24 juin 2002. Le taux de réponse est de 27 % soit 154 réponses. Selon le diplôme, ce taux varie de 25 % à 35 % ce qui correspond à des effectifs de 23 à 66. L'objectif de l'enquête était de recueillir des informations sur les poursuites de formations (initiale et continue) et sur l'insertion professionnelle de ces jeunes et les emplois qu'ils occupent. **Les résultats sont à interpréter avec prudence étant donné le très faible taux de réponse.** Par ailleurs, 70 % des répondants sont des jeunes qui ont passé leur examen en 2000 ou 2001 et comme ils sont relativement nombreux à poursuivre leur formation, les éléments sur l'insertion professionnelle de ces jeunes à la fin de leur formation sont à interpréter avec encore plus de prudence. Ce très faible taux de réponse (27 % en moyenne) mériterait que ce travail soit approfondi pour conforter les résultats obtenus.

Sur les 30 jeunes diplômés de BEPA Activités hippiques spé. entraînement du cheval de compétition qui ont répondu, 17 poursuivent leurs études. Ces poursuites se font essentiellement en baccalauréat professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole²¹. Seulement 2 jeunes dérogent à ce cursus et poursuivent en baccalauréat professionnel commerce ou en BTA Commercialisation et services spécialité services en milieu rural, mais ne semble pas quitter véritablement le secteur du cheval puisque leur projet professionnel porte sur des activités connexes ou périphériques à ce secteur. Ainsi, le premier a « l'espoir de travailler dans une entreprise commerciale basée sur des produits liés à l'activité hippique » et le second « obtenir son BTA puis devenir ostéopathe équin ». Parmi ceux qui ne poursuivent pas leur formation initiale, 7 suivent une formation professionnelle continue dans le domaine équestre (BAPAAAT, ATE, BEES, ...). Ainsi, **8 jeunes sur 10 poursuivent leur formation (initiale ou professionnelle continue) après le BEPA Activités hippiques spé. entraînement du cheval de compétition.**

Les jeunes qui ont déclaré occuper un emploi au 1^{er} mars 2002 sont peu nombreux et ont la plupart du temps un poste qui n'est pas en relation avec la formation et donc ce secteur. Cependant, ces emplois semblent être des emplois provisoires car leur projet professionnel ne fait pas abstraction du cheval puisque certains pensent revenir dans ce secteur soit par une nouvelle formation (BAPAAAT) soit par l'obtention de concours (brigade équestre de la police nationale).

¹⁹ Enquêtes 1998 et 1999 sur l'insertion professionnelle des apprentis de Midi-Pyrénées. Commanditées par le Conseil Régional Midi-Pyrénées et réalisées par le CarifOref Midi-Pyrénées.

²⁰ Cf. annexe 4 pour la méthodologie de l'enquête (champ, établissements concernés, taux de réponse).

²¹ Il semblerait que ce soit dans la spécialité production du cheval mais cette dernière n'a pas toujours été précisée par le répondant.

Un répondant souligne les conditions de travail difficile dans ce secteur (bas salaires, nombre d'heures de travail par semaine très important) et indique « *préférer occuper un emploi au même salaire mais qui lui laisse du temps libre pour travailler son cheval et sortir en concours* ».

Après le baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole spé. production du cheval, parmi les 23 jeunes qui ont répondu, 9 poursuivent en formation initiale même si le baccalauréat professionnel a pour finalité l'emploi et non la poursuite d'étude. Les poursuites se font essentiellement en BTSA Analyse et conduite des systèmes d'exploitation et plus marginalement en BTSA Productions animales ou BTSA gestion et protection de la nature spé. animation nature ou BEES. Parmi les répondants qui ont indiqué poursuivre une formation sans lien apparent avec leur bac pro (DEUG Lettres et langues Espagnol ou BTS Action commerciale) leur projet professionnel prévoit un retour dans ce secteur en « *devenant élève moniteur ou en travaillant chez un cavalier professionnel puis réaliser le stage 6 mois et s'installer* » ou bien « *en poursuivant dans cette voie commerciale tout en restant acteur du monde du cheval en tant que fournisseur* ». Par ailleurs, parmi ceux qui ne poursuivent pas en formation initiale, 6 suivent un stage de formation professionnelle dans le secteur du cheval (BEES, ATE, Formation d'agent technique des Haras). Ainsi, **presque 2/3 des jeunes ayant passé le bac pro conduite et gestion de l'exploitation agricole spé. production du cheval poursuivent ou complètent leur formation.**

Au 1^{er} mars 2002, 13 jeunes occupent un emploi mais à peine la moitié ont un poste en relation avec leur formation. Parmi ceux qui occupent ces emplois, un peu plus de la moitié projette cependant de retourner dans ce secteur, ils « *constituent un capital* », « *attendent un départ en retraite pour reprendre une exploitation* », « *profitent de leur jeunesse* » et les autres se sont tournés vers un autre domaine professionnel.

Parmi les 35 jeunes de BEPA Conduite de productions agricoles spé. productions animales avec en production support : élevage d'un herbivore : production de chevaux qui ont répondu, 28 ont poursuivi leur formation initiale. La poursuite se fait essentiellement en baccalauréat professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole et plutôt dans la spécialité production du cheval. Quelques autres filières agricoles sont également choisies (brevet professionnel Responsable d'exploitation agricole, baccalauréat Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement spécialité technologie des aménagements) mais aussi le domaine du commerce (baccalauréat professionnel vente représentation ou baccalauréat commerce). Ces derniers (5 jeunes) semblent avoir quitté le secteur du cheval et n'envisagent pas d'y retourner dans l'immédiat, « *nous ne pouvons pas vivre avec cette seule activité* ». Parmi les jeunes qui n'ont pas poursuivi leur formation initiale, 2 ont effectué un stage : le BAFA et le brevet professionnel Responsable d'exploitation agricole en formation adulte. Au total, **sur les 35 jeunes qui ont terminé leur formation de BEPA Conduite de productions agricoles spé. productions animales avec en production support : élevage d'un herbivore : production de chevaux, 30 jeunes ont poursuivi ou complété leur formation.**

Au 1^{er} mars 2002, parmi les 35 répondants, seulement 7 jeunes occupaient un emploi. Parmi ces derniers, 3 travaillent dans le secteur du cheval en tant qu'aide éleveur équin, éleveur de chevaux de courses ou en emploi jeune dans une association de loisirs équestres, 2 autres ont pour projet « *d'ouvrir un jour une boutique en matériel et accessoires d'équitation* » ou « *créer une structure qui associe culture et sport équestre* ».

Enfin, concernant les jeunes issus du baccalauréat professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole spé. productions animales avec un module élevage du cheval, parmi les 66 répondants, 34 ont indiqué avoir poursuivi leur formation initiale dont 24 en BTSA Analyse et conduite des systèmes d'exploitation, 7 dans un autre BTS agricole (productions animales,

technologies végétales, industries agro-alimentaires, technico-commercial) et les 3 autres ont quitté le domaine agricole (DEUG de Psychologie, BTS Action commerciale). Parmi les 32 qui n'ont pas poursuivi, 7 ont suivi un stage de formation professionnelle dans le secteur équestre (BEES, BAP, ATE) ou en gestion de projets dans l'optique de « faire un élevage de poneys Shetlands ainsi qu'une mini-ferme : accueil et découverte des animaux domestiques, semi-sauvages et sauvages. Domaine d'activités : agricole, culturel et environnement ». Ainsi, **après le baccalauréat professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole spé. productions animales avec un module élevage du cheval, 41 jeunes sur 66 poursuivent ou complètent leur formation.**

Au 1^{er} mars 2002, parmi les 66 répondants, 27 jeunes occupent un emploi mais très peu (8 jeunes) ont un poste en relation avec leur formation. Les autres pensent revenir dans le secteur du cheval en s'installant dans quelques années ; pour quelques-uns, le cheval n'est plus qu'un loisir et plusieurs se sont totalement réorientés.

III-2/ Une bonne insertion des maréchaux ferrants contrairement aux palefreniers soigneurs

Les données des deux enquêtes d'insertion des apprentis²² montrent qu'à l'issu d'un CAPA Maréchalerie, environ 30 % des jeunes poursuivent leur formation en BTM Maréchalerie et les autres occupent un emploi de maréchal ferrant soit directement après la fin de leur formation ou dans les 12 à 18 mois qui suivent la fin de la période d'apprentissage. En revanche, ces deux enquêtes ne permettent pas de connaître la situation des jeunes à l'issue du BTM car trop peu de répondants. Pour les jeunes issus du CAPA Palefrenier soigneur, l'insertion semble plus difficile. En effet, lorsque les jeunes occupent un emploi, très peu restent dans le secteur du cheval. Ils sont également peu nombreux à continuer leur formation dans ce domaine.

III-3/ Une insertion réussie des diplômés du BEES 1^{er} degré Activités équestres

Après l'obtention du BEES 1^{er} degré Activités équestres, en moyenne sur les 3 dernières années (1999, 2000 et 2001), 85 % des jeunes trouvent un emploi, 5 % ne trouvent rien et la situation des 10 % restant n'est pas connue (changement de région, problèmes physiques). Parmi ceux qui occupent un emploi, 40 % ont un emploi fixe pour les 5 ans à venir, 40 % ont un emploi qui évoluera et 5 % évoluent dans leur carrière soit vers un BEES 2^{ième} degré, l'UFR STAPS ou l'IUFM. Chaque année, 2 personnes créent leur entreprise en Midi-Pyrénées, entreprises pérennes.

III-4/ Des publics différents à l'entrée des stages en formation professionnelle continue

A la fin de chaque stage, les organismes de formation réalisent des bilans de fin d'action et/ou des bilans d'insertion. Les informations récupérées auprès du CFPPA Ariège Comminges de Pamiers, du CFPPA d'Ondes et du CFPPA de Saint-Affrique concernant les stagiaires en BPA Chef d'exploitation ou ouvrier hautement qualifié en polyculture élevage avec UCARE équines et en BP Responsable d'exploitation agricole avec UCARE équines donnent des bilans différents.

²² Enquêtes 1998 et 1999 sur l'insertion professionnelle des apprentis de Midi-Pyrénées. Commanditées par le Conseil Régional Midi-Pyrénées et réalisées par le CarifOref Midi-Pyrénées.

En effet, les stagiaires de Pamiers et d'Ondes sont essentiellement des **personnes qui possèdent des chevaux avant l'entrée en formation ou des conjointes d'exploitants qui souhaitent s'installer ou se « co-installer » et développer leurs élevages en bénéficiant des aides à l'installation. Pour Saint-Affrique, les données du dernier bilan sur les 13 stagiaires ayant terminé au 1^{er} semestre 2001 la formation leur donnant la capacité professionnelle agricole sont plus mitigées.** En effet, 2 personnes restent dans le secteur du cheval (1 personne poursuit en préparant le tronc commun du BEES 1^{er} degré et l'autre est installée agriculteur) ; 2 effectuent leur stage 6 mois et les autres sont soit à la recherche d'un emploi, soit inactifs, soit employés dans un autre domaine que celui du cheval.

Après la SIL Responsable d'activités de tourisme équestre, la plupart des stagiaires préparent le diplôme d'Accompagnateur de Tourisme Equestre (ATE). Chaque année, parmi la petite dizaine de stagiaires 1 à 2 poursuivent en BEES, certains s'installent comme agriculteur avec comme activité l'élevage équin ou le tourisme équestre, d'autres sont salariés dans ce milieu du cheval (palefrenier, chef d'écurie).

Parmi les stagiaires sortis en 2001 du baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole spé. production du cheval, 30 % occupent un emploi dans le milieu du cheval mais aucun n'est installé, ils sont tous salariés chez des éleveurs, ou dans un centre équestre ou chez des exploitants qui ont des chevaux mais dont le cheval ne constitue pas l'activité principale. Un quart a un emploi mais sans rapport avec le milieu équestre et souvent précaire, un autre quart est à la recherche d'un emploi et les 20 % restants ont poursuivi leur formation par alternance en BTSA Productions animales ou en BTSA Analyse et conduite des systèmes d'exploitation.

IV/ Pistes de réflexion pour l'évolution de la carte des formations professionnelles dans le secteur du cheval

Ces axes sont issus de l'état des lieux sur l'emploi, la formation et le devenir des formés ; des réflexions et des échanges des membres du comité de pilotage et du comité technique et de la réunion « groupe témoin »²³. Cette dernière a rassemblé différents acteurs représentant les professionnels (éleveur, éleveur instructeur, responsable de centre équestre, de club hippique, des Haras Nationaux, du Comité Régional d'Equitation, du Comité Régional de Tourisme Equestre, du Groupement Hippique National), les centres de formation dans les trois voies de formation (scolaire, apprentissage, professionnelle continue) et des deux Ministères (Agriculture et Jeunesse et Sports) et des organismes d'interface entreprise/formation (FAFSEA, VIVEA).

IV-1/ Les soins aux équidés : une activité transverse aux quatre filières et de nombreux besoins

Le secteur du cheval, malgré son cloisonnement entre le monde de l'élevage et de la reproduction, celui du tourisme et des loisirs, celui des courses et celui du sport de haut niveau, a une activité transverse au niveau des soins aux équidés. En effet, quel que soit le domaine, il existe un besoin de soigneurs, de palefreniers qui voient tous les jours les chevaux et qui doivent maintenir dans un bon état les animaux. Ce poste est essentiel et ce métier est à valoriser, la personne qui l'occupe doit être correctement payée et doit sentir sa grande utilité, il n'est pas nécessaire qu'elle sache monter. C'est souvent un emploi de passage, où la personne qui l'occupe doit faire ses preuves mais peut évoluer par la suite. L'exercice de ce métier de palefrenier, soigneur est particulièrement pénible, physiquement dur, exigeant et ne correspond pas aux attentes des jeunes qui voient dans ces formations plutôt le côté cavalier que l'aspect entretien. Ainsi, cette réalité peut briser le rêve procuré par l'animal et se traduire par une faible attractivité de la formation, voire une réorientation à l'issue de la formation comme en témoigne les données des enquêtes d'insertion des apprentis issus du CAPA Soigneurs d'équidés. Dans ce contexte, **seule une modification de la réalité basée sur une meilleure valorisation des compétences semble susceptible de modifier les comportements en formation (problèmes d'attractivité à l'entrée en formation et problème de fuite à l'issue de la formation).**

IV-2/ Un décroisement des quatre filières et entre les établissements d'enseignement

Par ailleurs, il existe un souhait de **décloisonner ces différents domaines et que ces milieux (l'élevage, le tourisme, les courses et le sport) se rencontrent.** Ainsi, la région Midi-Pyrénées est bien positionnée pour l'élevage d'Anglo-Arabes mais elle n'arrive pas à valoriser ses chevaux et il serait souhaitable d'encourager les éleveurs à transformer le plus possible leur « produit » soit directement eux-mêmes, soit en faisant appel à des éleveurs instructeurs ou par de meilleures relations avec les centres équestres qui permettraient par exemple aux éleveurs de confier des poulains à des jeunes en formation de brevet d'état dans des centres équestres afin de les valoriser. Cette pratique existe avec les Haras Nationaux mais devrait être étendue aux éleveurs car aujourd'hui de nombreux poulains sont vendus et la plus value se fait hors région.

²³ Cf. annexe pour liste des invités et liste des présents.

De même, cette **meilleure articulation serait souhaitable au niveau des centres de formations gérés par le Ministère de l'Agriculture et ceux du Ministère de la Jeunesse et des Sports**. Ainsi, des collaborations existent entre la DRDJS et certains établissements agricoles mais elles sont encore trop marginales. La rénovation des diplômes et formations du Ministère de la Jeunesse et des Sports et la création du Brevet Professionnel (diplôme de niveau IV) structuré en unités capitalisables devrait donner à ce diplôme une souplesse suffisante pour qu'il soit adaptable aux spécificités et aux combinaisons d'activités, faciliter la validation des acquis professionnels et bénévoles, attester de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice d'un métier. Il est constitué de 10 unités capitalisables qui sont découpées comme suit :

- les compétences transversales organisées en 4 unités ;
- les compétences de la spécialité organisées en 5 unités ;
- 1 unité portant sur des compétences adaptées à la situation professionnelle ou à l'emploi²⁴.

Actuellement, seul le tronc commun du brevet professionnel est spécifié mais rien n'est arrêté par discipline. A l'avenir, la mise en œuvre de cette formation devrait générer des partenariats entre centres équestres et lycées agricoles, ces derniers étant bien adaptés à la préparation de certaines UC. De même, **les équipements nécessaires à ces formations sont extrêmement coûteux (cheptel, manèges, carrières, ...) et pourraient être optimisés en offrant des formations initiales mais aussi des formations professionnelles continues et en combinant également diplômes du Ministère de l'Agriculture et diplômes du Ministère de la Jeunesse et des Sports**.

Cette articulation permettrait aux établissements d'enseignement du Ministère de l'Agriculture de participer à la formation des jeunes aux diplômes du Ministère de la Jeunesse et des Sports, en particulier au BEES 1^{er} degré, formation qui est actuellement uniquement réalisée par des centres équestres autorisés et faciliterait les passerelles entre BEPA-Bac pro et BEES 1^{er} degré. De plus, cette ouverture est peut-être à envisager avec le Conseil Régional Midi-Pyrénées via le CFA des Métiers du Sport qui pourrait proposer ces diplômes du Ministère de la Jeunesse et des Sports par la voie de l'alternance.

IV-3/ Une réalité qui nécessite d'être bon cavalier et qui prend du temps

Concernant la filière tourisme et loisir, les professionnels responsables de centres et propriétaires de chevaux recherchent des personnes autonomes, ayant une bonne expérience professionnelle auxquelles ils peuvent confier leurs chevaux sans risque. En effet, ils souhaitent limiter les accidents ou incidents qui engendreraient une immobilisation d'un ou plusieurs chevaux durant une période plus ou moins longue et qui pourraient mettre en péril la structure. Ainsi, le BEPA Activités hippiques spécialité accompagnement de randonnées équestres ne donne pas un niveau suffisant pour exercer dans cette filière, son titulaire manque d'expérience, de technicité pour se voir confier un groupe de chevaux. Globalement **la formation de cavaliers, de moniteurs mais aussi de grooms, de palefreniers doit se faire sur le long terme car le « geste juste » est très long à apprendre, c'est du temps passé. Il va se faire par la fréquentation du cheval et ne peut être réalisé en formation initiale sous statut scolaire (classes trop nombreuses, ...), il faut un compagnonnage suffisant.**

Pour les deux diplômes d'accompagnateur de tourisme équestre et guide de tourisme équestre, les changements annoncés depuis 4 ou 5 ans n'ont pas été officialisés et empêchent la profession d'avancer.

²⁴ Le brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Education populaire et du Sport délivré par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Note de présentation, février 2002.

Les éleveurs demandent aux jeunes sortants de BEPA ou Bac Pro un niveau technique élevé (évalué par le Galop 7, tests ou contrôles) avant de leur confier des chevaux à débourrer car cette activité comporte des risques si les jeunes ne sont pas compétents. Les éleveurs trouvent que ces jeunes ont un niveau pratique insuffisant, ils ne sont pas là pour apprendre aux jeunes à monter à cheval car ils ne sont pas enseignants. Globalement, si la personne formée a un niveau d'équitation élevé alors les pratiquants ou les utilisateurs en bénéficient et génère de l'activité en développant la filière. **La formation initiale sous statut scolaire ne semble pas la mieux adaptée pour préparer ces diplômés, l'alternance serait souhaitable afin d'augmenter ce niveau pratique. Il faut que les jeunes soient plus sur le terrain afin qu'ils soient opérationnels rapidement sur le plan pratique à l'issue de leur formation et capable de s'occuper d'un cheptel d'animaux et s'en occuper correctement.**

L'amélioration de la partie pratique de ces formations peut aussi être effectuée par une année supplémentaire de formation, après le bac pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole, pour préparer le certificat de spécialisation Education et travail des jeunes équidés. Les certificats de spécialisation sanctionnent un complément spécifique de formation dont le contenu s'appuie sur des référentiels de diplômes professionnels ou technologiques mis en œuvre dans l'enseignement agricole. Ils ne peuvent être préparés que par apprentissage ou en formation professionnelle continue. Le CS Education et travail des jeunes équidés s'appuie sur le référentiel du Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole et est accessible aux candidats titulaires de ce BP mais aussi aux candidats titulaires du baccalauréat professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole, du brevet de technicien supérieur agricole Analyse et conduite des systèmes d'exploitation et du brevet de technicien supérieur agricole Productions animales. Il permet à son titulaire d'accéder aux emplois d'entraîneur – assistant entraîneur, de groom, cavalier d'entraînement ou de cavalier soigneur.

IV-4/ Des compétences supplémentaires attendues

Par ailleurs, l'activité d'accompagnateur de tourisme équestre est une activité saisonnière ou la pluriactivité est peu développée compte tenu de la technicité de la discipline. L'idée serait plutôt de **donner d'autres compétences pour élargir la saison dans ce secteur, comme par exemple en faisant une saison en France puis une saison à l'étranger, pour accéder à des emplois complémentaires au niveau de la communication ou encore des activités connexes.**

Concernant les postes d'enseignants d'équitation, un professionnel de l'Aveyron souligne sa difficulté à trouver des enseignants disponibles pour pourvoir les postes vacants et ensuite à garder ces personnes. En effet, il constate que ces postes ne sont pas longtemps occupés par ces moniteurs car ils ne sont pas adaptés au poste ou les moniteurs eux-mêmes ne se sentent pas adaptés à ce poste qu'ils considèrent non intéressant. Le poste demande, en plus des bonnes compétences techniques, des connaissances « marketing » et en particulier **d'être à l'écoute de la clientèle et de savoir respecter une clientèle.** Les moniteurs actuels ne sont pas préparés à affronter une clientèle de masse. Cette formation au « marketing » pourrait être préparée en formation professionnelle continue et combler ce manque.

IV-5/ Le BEPA une étape intermédiaire au bac pro qu'il est souhaitable de compléter

Les jeunes sortant de BEPA Activités hippiques spé. entraînement du cheval de compétition qui souhaitent effectuer le métier d'entraîneur de cheval de compétition doivent avoir un niveau technique en équitation relativement important puisqu'ils doivent avoir monté en compétition. Ils ne trouveront un emploi d'entraîneur que s'ils ont un très bon niveau en compétition et qu'ils ont effectué ce diplôme pour valider avec un diplôme scolaire un niveau qu'ils avaient déjà en techniques équestres. **Le BEPA est plutôt une étape intermédiaire au bac pro et complété d'une activité sportive, il donne des personnes polyvalentes à 22 ou 23 ans correspondant aux exigences.** Dans ce contexte, l'ouverture de sections supplémentaires de BEPA entraînerait une augmentation du nombre de formés et des risques d'engorgement à l'entrée en bac pro ou des problèmes d'insertion pour les jeunes qui ne peuvent pas poursuivre leur formation.

Au niveau de l'installation, pour les centres équestres et les élevages, un bon niveau général de départ et une bonne base agricole est souhaitable pour gérer son entreprise (peut-être au-delà du niveau IV qui permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole) car une fois les personnes installées il est très difficile de dégager du temps pour se former. De plus, en raison des difficultés d'installation lorsque la personne ne dispose pas de patrimoine (cf. supra), il conviendrait de vérifier la réalité du projet professionnel du jeune et sa viabilité avant l'entrée en formation.

Par ailleurs, les établissements dispensant ces formations « spécifiques cheval » devraient accepter les autorisations d'absences des jeunes pratiquant l'équitation à un bon niveau en France ou à l'international. Actuellement, ces jeunes ont des difficultés à trouver des établissements qui les accueillent, ce qui est dommageable à la filière car ils constituent de futurs professionnels ayant cette double compétence, de « naisseurs » et de cavaliers qui manque aujourd'hui à la région Midi-Pyrénées, contrairement à d'autres régions comme la Normandie.

IV-6/ Des aspects à ne pas négliger

Dans ces « formations cheval » qu'elles soient spécifiques, avec un module ou à coloration, un certain nombre de places sont peut être « à réserver » pour des **jeunes en échec scolaire ou social dans l'optique d'une réinsertion** et non dans une optique d'insertion professionnelle dans le secteur.

Enfin, de nouveaux métiers ou des niches apparaissent au niveau de la forêt et de la surveillance qui font d'abord appel à une qualification extérieure au domaine du cheval mais qui demandent un complément de compétence dans le secteur du cheval accessible en formation professionnelle continue. Par exemple, l'activité de débardage à traction animale nécessite une formation de base de forestier complétée d'une formation à la conduite de mules.

ANNEXES

Annexe 1 : Découpages utilisés par la MSA

- Production	- Exploitations agricoles	- Polyculture – élevage - Cultures spécialisées - Viticulture - Elevages spécialisés (de gros et petits animaux) - Secteur du cheval
	- Secteurs annexes (scieries, entreprises de travaux agricoles, jardins - espaces verts)	
- Artisans		
- Coopératives		
- Services		
- Divers		

La plupart des salariés de la filière équine sont regroupés au sein de la catégorie secteur du cheval. Toutefois certains sont comptabilisés dans la rubrique élevages spécialisés de gros animaux (éleveurs de chevaux) ou sont mêlés aux salariés d'autres activités agricoles.

Annexe 2 : Diplômes et certifications dans le secteur du cheval en Midi-Pyrénées (2001-2002)

Catégorie	Type	Statut scolaire	Apprentissage	FPC
Niveau V				
Spécifiques cheval	Diplômes	- BEPA Activités hippiques spécialité entraînement du cheval de compétition - BEPA Activités hippiques spécialité maréchalerie	- CAPA Soigneur d'équidés - CAPA Maréchalerie	- BAPAAAT option poney, tourisme équestre
	Certifications			- Brevet d'animateur poney - Accompagnateur de tourisme équestre
Ayant un module cheval	Diplômes	- BEPA Conduite de production agricole spécialité productions animales module élevage d'un herbivore : production de chevaux		
A coloration cheval	Diplômes	- BEPA Activités hippiques spécialité entraînement du cheval de compétition avec MIL ou MAR - BEPA Activités hippiques spécialité maréchalerie avec MIL - BEPA Conduite de production agricole spécialité productions animales avec MIL ou MAR		- BPA Chef d'exploitation ou ouvrier hautement qualifié en polyculture élevage avec UCARE équines (élevage équin, encadrement de randonnées équestres, techniques de randonnées équestres)

Etude sur le dispositif régional de formation dans le secteur du cheval

Catégorie	Type	Statut scolaire	Apprentissage	FPC
Niveau IV				
Spécifiques cheval	Diplômes	- Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole spécialité production du cheval		- BEES 1 Activités équestres - Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole spécialité production du cheval
	Certificats		- BTM Maréchalerie	- Brevet de guide de tourisme équestre - (SIL) Responsable d'activité de tourisme équestre
Ayant un Module cheval	Diplômes	- Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole spécialité productions animales module élevage du cheval		
A coloration cheval	Diplômes		- BP Responsable d'exploitation agricole avec UCARE équines (élevage équin, encadrement de randonnées équestres, techniques de randonnées équestres)	- BP Responsable d'exploitation agricole avec UCARE équines (élevage équin, encadrement de randonnées équestres, techniques de randonnées équestres)
Niveau III				
A coloration cheval	Diplôme	- BTSA Analyse et conduite des systèmes d'exploitation avec Modules d'Initiative Locale (MIL)		

Annexe 2bis : Diplômes et certifications dans le secteur du cheval en France

Catégorie	Type	Ministère de l'Agriculture	Ministère de la Jeunesse et des sports et Fédération Française d'Equitation	Chambre de Métiers
Niveau V				
Spécifiques cheval	Diplômes	- CAPA Lad-jockey lad-driver - CAPA Soigneur d'équidés - CAPA Maréchalerie - CAPA Entraînement du cheval de compétition - BPA Hippique palefrenier qualifié - BPA Hippique courses de chevaux - BEPA Activités hippiques spécialité accompagnateur de randonnées équestres - BEPA Activités hippiques spécialité entraînement du cheval de compétition - BEPA Activités hippiques spécialité maréchalerie	- BAPAAT option poney, tourisme équestre	
	Certifications		- Brevet d'animateur poney - Accompagnateur tourisme équestre	
Ayant un module cheval	Diplômes	- BEPA Conduite de production agricole spécialité productions animales module élevage d'un herbivore : production de chevaux		
Niveau IV				
Spécifiques cheval	Diplômes	- Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole spécialité production du cheval	- BEES 1 Activités équestres	
	Certificats	- SIL Responsable d'activité de tourisme équestre - CSA Education et travail des jeunes équidés - CSA Conduite de l'élevage des équidés - CSA Attelage de loisir - CSA Débardage à traction animale	- Brevet de guide de tourisme équestre	- BTM Maréchalerie
Ayant un module cheval	Diplômes	- Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole spécialité productions animales module élevage du cheval		

Etude sur le dispositif régional de formation dans le secteur du cheval

Catégorie	Type	Ministère de l'Agriculture	Ministère de la Jeunesse et des sports et Fédération Française d'Equitation	Chambre de Métiers
Niveau II				
Spécifiques cheval	Diplômes		- BEES 2 Instructeur d'équitation	
Niveau I				
Spécifiques cheval	Diplômes		- BEES 3 Ecuyer professeur, entraîneur national	

Annexe 3 : Effectifs en dernière année selon le type de formation, le diplôme et évolution

En formation initiale sous statut scolaire (formations spécifiques)

	93-94			94-95			95-96			96-97			97-98			98-99			99-00			00-01			01-02				
	LPA St-Aff.	LPA Mirande	MF Terrou	LPA St-Aff.	LPA Mirande	MF Terrou	LPA St-Aff.	LPA Mirande	MF Terrou	LPA St-Aff.	LPA Mirande	MF Terrou	LPA St-Aff.	LPA Mirande	MF Terrou	LPA St-Aff.	LPA Mirande	MF Terrou	LPA St-Aff.	LPA Mirande	MF Terrou	LPA St-Aff.	LPA Mirande	MF Terrou	LPA St-Aff.	LPA Mirande	MF Terrou		
BEPA AH spé. entraînement	14			16			15			21			23			23			21		18	23			16	23			12
BEPA AH spé. maréchalerie							8			9			8			10			9			11				11			
Bac Pro CGEA spé. cheval													16			17			27	10		16	8		16	12			

En formation initiale sous statut scolaire (formations ayant un module cheval)

	95-96							96-97							97-98									
	LPA St-Affrique	LP Rignac	LEPAP Vaxergues	LPA Mirande	LEGTA Figeac	LAP Touscayrats	LEGTA Montauban	Total	LPA St-Affrique	LP Rignac	LEPAP Vaxergues	LPA Mirande	LEGTA Figeac	LAP Touscayrats	LEGTA Montauban	Total	LPA St-Affrique	LP Rignac	LEPAP Vaxergues	LPA Mirande	LEGTA Figeac	LAP Touscayrats	LEGTA Montauban	Total
BEPA CPA spé. PA module équin	8		17	18	8			51	19		21	23	6			69	23		21	29	8			81
Bac Pro CGEA spé. PA module équin	17			4			17	38	13			4	5		18	40			15		1	3		19

98-99								99-00								00-01								01-02							
LPA St-Affrique	LP Rignac	LEPAP Vaxergues	LPA Mirande	LEGTA Figeac	LAP Touscayrats	LEGTA Montauban	Total	LPA St-Affrique	LP Rignac	LEPAP Vaxergues	LPA Mirande	LEGTA Figeac	LAP Touscayrats	LEGTA Montauban	Total	LPA St-Affrique	LP Rignac	LEPAP Vaxergues	LPA Mirande	LEGTA Figeac	LAP Touscayrats	LEGTA Montauban	Total	LPA St-Affrique	LP Rignac	LEPAP Vaxergues	LPA Mirande	LEGTA Figeac	LAP Touscayrats	LEGTA Montauban	Total
26	6	21	23	5			81	27	9	26	26	6			94	27	11	21	25	5			89	28	10	27	29	13			107
	3	12		8	11		34	16	7	19		4	17		63	17	5	16		8	21		67	17	5	20		14	19		75

En formation initiale sous statut scolaire (formations à « coloration » cheval)

MAR - MIL	Diplôme support	Etablissement	Effectif
MAR Initiation à la conduite de poneys	BEPA AH spé. entraînement du cheval de compétition	LPA Saint-Affrique	23
MIL Activité physique sécuritaire en équitation	BEPA AH spé. entraînement du cheval de compétition	LPA Saint-Affrique	23
MIL Activités équestres	BEPA CPA spé. productions animales / production de chevaux	LPA Saint-Affrique	28
MAR Conduite de la préparation sportive du cheval athlète	BEPA CPA spé. productions animales / production de chevaux	LP Rignac	10
MIL Connaissance et utilisation du cheval de loisir	BEPA CPA spé. productions animales / production de chevaux	LP Rignac	10
MAR Techniques de randonnées équestres	BEPA CPA spé. productions animales / production de chevaux	LEPAP Vaxergues	27
MAR Connaissance et pratique du cheval	BEPA CPA spé. productions animales / viande bovine	MFREO Naucelle	14
MIL Initiation à l'équitation en course et en sports équestres	BEPA AH spé. maréchalerie	LPA Mirande	11
MIL Initiation à la pratique de l'équitation de concours et la conduite de débouillage et du pré-entraînement du cheval de sport	BEPA CPA spé. productions animales / production de chevaux	LPA Mirande	29
MAR Elevage du jeune cheval de sport	BEPA CPA spé. productions animales / production de chevaux	LEGTA Figeac	15
MIL Tourisme équestre	BTSA Analyse en conduite des systèmes d'exploitation	LEGTA Figeac	10
MAR Organisation d'une journée de tourisme équestre	BEPA AH spé. entraînement du cheval de compétition	MFREO Terrou	12
MIL Découverte de notre région en randonnée	BEPA AH spé. entraînement du cheval de compétition	MFREO Terrou	12
MAR Elevage équin en vue de la pratique de l'équitation	BEPA CPA spé. productions animales / bovin lait	LAP Touscayrats	25
MIL Accompagnement de randonnée équestre	BEPA CPA spé. productions animales / bovin lait	LAP Touscayrats	25

Annexe 4 : Méthodologie de l'enquête et questionnaire utilisé

L'enquête réalisée porte sur tous les jeunes inscrits aux sessions d'examens 96 à 01 (soit 566 jeunes) pour les 4 formations suivantes :

- BEPA Activités hippiques spé. entraînement du cheval de compétition ;
- Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole spé. production du cheval ;
- BEPA Conduite de productions agricoles spé. productions animales avec en production support : élevage d'un herbivore : production de chevaux ;
- Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole spé. productions animales avec un module élevage du cheval.

Les établissements concernés par cette enquête sont :

- LPA Saint-Affrique en Aveyron (200 enquêtés) ;
- LPA Mirande dans le Gers (116 enquêtés) ;
- MF Terrou dans le Lot (34 enquêtés) ;
- LEPAP Vaxergues dans l'Aveyron (74 enquêtés) ;
- LP Rignac dans l'Aveyron (40 enquêtés) ;
- LEGTA Figeac dans le Lot (50 enquêtés) ;
- LAP Touscayrats dans le Tarn (52 enquêtés).

La collecte des informations a été réalisée par ces 7 établissements durant la période : 1^{er} juin 2002 au 24 juin 2002.

	Enquêtés	Répondants	Taux de réponse
BEPA AH spé. entraînement du cheval de compétition	86	30	35 %
Bac Pro CGEA spé. production du cheval	90	23	26 %
BEPA CPA spé. PA module Production de chevaux	129	35	27 %
Bac Pro CGEA spé. PA module élevage du cheval	261	66	25 %
Total	566	154	27 %

VOTRE PERIODE DE FORMATION

F1 / Diplôme pour lequel vous êtes interrogé (mettre une croix) :

Diplôme	Année d'examen terminale	2001	2000	1999	1998	1997	1996
BEPA Activités hippiques spé. entraînement du cheval de compétition							
Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole spé. production du cheval							
BEPA Conduite de productions agricoles spé. productions animales avec en production support : élevage d'un herbivore : production de chevaux							
Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole spé. productions animales avec un module élevage du cheval							

F2 / Avez-vous obtenu ce diplôme ?

1 Oui

2 Non

F3 / Avant ce diplôme, quelle est la dernière classe que vous avez fréquentée ?

(Exemple : 3^{ème} technologique, 1^{ère} générale, terminale BEPA, ...)

.....

F4 / Avant ce diplôme, quel est le dernier diplôme que vous avez obtenu ?

(Indiquez l'option, la spécialité et le module éventuellement

Exemple : BEPA Exploitation spécialité élevage et cultures fourragères module équins, ...)

.....

F5 / Avant ce diplôme, quel(s) est (sont) le(s) diplôme(s) équestre(s) que vous avez obtenu(s) ?

(Exemple : Galop 3, 4, ...)

.....

F6 / Après ce diplôme, avez-vous poursuivi vos études (y compris redoublement) ?

1 Oui

2 Non (Passez à F7)

Année scolaire	Nature des études		Etablissement formateur (nom et département)	Libellé du diplôme	Code diplôme (réservé codage)
	Scolaire	Apprenti			
Exemple 1998-1999		×	CFA Agricole du Lot (46)	BTSA Productions animales (1 ^{ère} année)	
	1999-2000		CFA Agricole du Lot (46)	BTSA Productions animales (2 ^{ème} année)	
1996-1997					
1997-1998					
1998-1999					
1999-2000					
2000-2001					
2001-2002					

F7 / Après ce diplôme, avez-vous effectué un stage (en dehors de ceux effectués au cours de votre scolarité) ?

1 Oui

2 Non (*Passer à E1*)

Exemple	Date de début	Date de fin	Intitulé	Diplôme		Organisme formateur (Nom et département)
				Préparé	Obtenu	
	05/06/00	17/11/00	Accompagnateur tourisme équestre			Ecuries des Côteaux Pyrénéens à Aubarède (65)

VOTRE EMPLOI OCCUPE AU 1^{er} MARS 2002 OU LE DERNIER EMPLOI OCCUPE

E1 / Intitulé exact de cet emploi :

(*Ex : éleveur bovin-équin, vendeur en matériel et accessoires d'équitation, ...*)

.....

E2 / Type d'emploi :

1 Salarié(e) (CDI, CDD, travail temporaire, CES, ...)

3 Aide familial(e)

2 A mon compte

4 Autre, précisez :

E3 / Durée du travail :

1 Temps complet

2 Temps partiel, précisez le nombre d'heures par semaine :

E4 / Type de contrat :

1 Contrat à Durée Indéterminée (CDI) (*Passer à E6*)

5 Contrat d'apprentissage

2 Contrat à Durée Déterminée (CDD)

6 Contrat de qualification

3 Intérimaire, travail temporaire

7 Autre, précisez :

4 Emploi jeune

E5 / Durée de votre contrat :

(*Précisez en semaine, mois ou année*)

E6 / Date de début de votre contrat (mois/année) :

.....

E7 / Qualification de cet emploi :

1 Ouvrier de l'industrie

5 Agriculteur

2 Ouvrier agricole

6 Artisan

3 Employé

7 Commerçant

4 Technicien, agent de maîtrise, contremaître

8 Autre, précisez :

E8 / Si vous êtes agriculteur :

Vous êtes :

1 Chef d'exploitation

2 Associé d'exploitation

3 Aide familial

Quelle(s) est (sont) votre (vos) production(s) principale(s) ?

.....

Avez-vous une activité de services dans le domaine équestre ?

1 Oui

2 Non

(*Exemple : loueur d'équidés, ...*)

Si oui, laquelle ?

Avez-vous une autre activité professionnelle dans le domaine du cheval ?

1 Oui

2 Non

(*Exemple : moniteur équestre, ...*)

Si oui, laquelle ?

APPRECIATION DE LA FORMATION POUR LAQUELLE VOUS AVEZ ETE INTERROGE ET PROJET(S)

A1 / Qu'est-ce qui vous a manqué, au niveau de votre formation, et qui a entraîné ou entraîne des difficultés dans votre activité professionnelle ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A2 / Quelles autres remarques avez-vous à faire sur votre formation et sur votre insertion professionnelle ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A3 / Quel est, aujourd'hui, votre projet professionnel ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire.

Annexe 5 : Liste des invités et des présents au groupe témoin

Liste des invités

Professionnels :

Monsieur ALZIEU Eleveur de Mérens 09100 PAMIEHS Monsieur ARTHUYS Groupement Hippique National 09100 ESCOSSE Monsieur BEDEL Association Promotion Cheval en Aveyron 12150 BUZEINS Madame CARSLADE DEMONTE Eleveur 81470 CUQ-TOULZA Monsieur CHERMETTE Maison Familiale et Rurale 46120 TERROU Monsieur DE LA SERVE Eleveur d'Anglo Arabes 32500 PAULHAC Monsieur DUPUY Centre Equestre de Combelle 12000 LE MONASTERE Madame FOISNEL Eleveur de Mérens 09400 USSAT-LES-BAINS Monsieur GELIS Comité Régional d'Equitation de Midi-Pyrénées 31400 TOULOUSE Madame GIROUD Poney club 31380 GRAGNAGUE Monsieur LAMARE Eleveur 82410 SAINT-ETIENNE-DE-TULMONT Madame LAURENT Ferme équestre de la Grésigne 81140 SAINT-BEAUZILE Monsieur le Directeur Haras National de Tarbes 65006 TARBES CEDEX Monsieur LEVOYER Bureau des Guides Equestres Pyrénéens 09600 DUN Monsieur LOTTE Poney City 81220 DAMIATTE Monsieur MONEGO Tourisme Equestre 65350 AUBAREDE Monsieur PECQUEUX LPA La Cazotte 12400 SAINT-AFFRIQUE Monsieur SILOT CFA Agricole de l'Aveyron 12204 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE CEDEX Madame VAUTHIER Conseil Régional Enseignement Agricole Privé 81110 VERDALLE	M. et Mme ARNAL Chevaux Lusitaniens (tourisme équestre) 12230 LA COUVERTOIRADE Madame BARTEYE Elevage de Poneys Fjords 12270 NAJAC Monsieur BERNACHOT Président de l'Association d'Anglo-Arabe 64100 BAYONNE Monsieur CAUJOLLE CFPPA Ariège Comminges 09103 PAMIEHS CEDEX Madame COLNE CFPPA de Saint-Affrique 12400 SAINT-AFFRIQUE Monsieur DESCAMPS Centre équestre 31600 LHERM Monsieur DUTOIT Ferme équestre de Vergoignan 32720 VERGOIGNAN Monsieur FREJAVILLE Eleveur - Instructeur 12260 MONTSALES Monsieur GENAUX LEPA Valentées 32300 MIRANDE Monsieur LAFUSTE CFA du Comminges 31210 MONTREJEAU Monsieur LAPEYRE Eleveur de Chevaux Lourds 31160 ESTADENS Monsieur le Directeur Haras National de Rodez 12003 RODEZ CEDEX Monsieur LETARTRE Centre équestre 46230 ESCAMPS Monsieur LORANDI Ferme équestre Puech Merlou 81350 SAINT-GREGOIRE Monsieur MAILLOT Eleveur de Chevaux de Courses 65500 VIC-EN-BIGORRE Monsieur NEVEUX Club Hippique de Pibrac 31820 PIBRAC Monsieur RAMBAUD Société Sportive des Courses de Toulouse 31100 TOULOUSE Monsieur TESTE Centre Hippique de Bonnery 81200 CAUCALIERES Madame VIGUIER Eleveur d'Anglo Arabes 46090 LAMAGDELAINE
--	--

Comité de pilotage :

Monsieur BONNEVIALE DRAF/SRFD 31075 TOULOUSE CEDEX	Monsieur CASCAILH CRAMP 31321 CASTANET-TOLOSAN CEDEX
Monsieur COMBES DRDJS 31068 TOULOUSE CEDEX 7	Madame DINGLI VIVEA 31321 CASTANET-TOLOSAN CEDEX
Monsieur DUCOS DE LA HAILLE FAFSEA 31321 CASTANET-TOLOSAN CEDEX	Madame DUTOIT* Ferme Equestre 32720 VERGOIGNAN
Madame ENGELBACH DRDJS 31068 TOULOUSE CEDEX 7	Madame FABRE Conseil Régional 31406 TOULOUSE CEDEX 4
Monsieur FOUCHIER DRAF/SRFD 31077 TOULOUSE CEDEX	Madame GARCIA Conseil Régional 31406 TOULOUSE CEDEX 4
Monsieur GAUZIN* Eleveur 46120 MOLIERES	Monsieur HAMEL* Eleveur 32290 CASTELNAVET
Madame ISRAEL Conseil Régional 31406 TOULOUSE CEDEX 4	Madame LACASSAGNE Conseil Régional 31406 TOULOUSE CEDEX 4
Monsieur LAGUERRE Conseil Régional 31406 TOULOUSE CEDEX 4	Monsieur MASSOU VIVEA 31321 CASTANET-TOLOSAN CEDEX
Monsieur PATOUREAUX DRAF/SRFD 31074 TOULOUSE CEDEX	Madame PICORIT DRAF/SRFD 31079 TOULOUSE CEDEX
Madame ROURE DRDJS 31068 TOULOUSE CEDEX 7	Monsieur STEFFAN DRDJS 31068 TOULOUSE CEDEX 7

* membre du comité de pilotage et professionnel.

Liste des présents

Professionnels :

Monsieur ABRANT Maison Familiale et Rurale 32430 COLOGNE	Monsieur ARTHUYS Groupement Hippique National 09100 ESCOSSE
Monsieur BOURCEY Comité Régional de Tourisme Equestre 31400 TOULOUSE	Madame CARSALADE DEMONTE Eleveur 81470 CUQ-TOULZA
Monsieur CARTAYRADE LPA La Cazotte 12400 SAINT-AFFRIQUE	Monsieur CHERMETTE Maison Familiale et Rurale 46120 TERROU
Monsieur CHEVAL Fédération Régionale des MFR de Midi-Pyrénées 81600 BRENS	Madame COLNE CFPPA de Saint-Affrique 12400 SAINT-AFFRIQUE
Mademoiselle DAVID Bureau des Guides Equestres Pyrénéens 09600 DUN	Monsieur DRION Haras National de Tarbes 65006 TARBES CEDEX
Monsieur DUPUY Centre Equestre de Combelle 12000 LE MONASTERE	Madame FOISNEL Eleveur de Mérens 09400 USSAT-LES-BAINS
Monsieur FREJAVILLE Eleveur - Instructeur 12260 MONTSALES	Monsieur GELIS Comité Régional d'Equitation de Midi-Pyrénées 31400 TOULOUSE
Monsieur GENAUX LEPA Valentées 32300 MIRANDE	Madame GIROUD Poney Club 31380 GRAGNAGUE
Monsieur LAFUSTE CFA du Comminges 31210 MONTREJEAU	Monsieur LEVOYER Bureau des Guides Equestres Pyrénéens 09600 DUN
Monsieur NEVEUX Club Hippique de Pibrac 31820 PIBRAC	Monsieur SILOT CFA Agricole de l'Aveyron 12204 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE CEDEX
Madame VAUTHIER Conseil Régional Enseignement Agricole Privé 81110 VERDALLE	Madame VIGUIER Eleveur d'Anglo Arabes 46090 LAMAGDELAINE

Comité de pilotage :

Monsieur BONNEVIALE DRAF/SRFD 31075 TOULOUSE CEDEX	Monsieur CASCAILH CRAMP 31321 CASTANET-TOLOSAN CEDEX
Madame DINGLI VIVEA 31321 CASTANET-TOLOSAN CEDEX	Monsieur DUCOS DE LA HAILLE FAFSEA 31321 CASTANET-TOLOSAN CEDEX
Madame GARCIA Conseil Régional 31406 TOULOUSE CEDEX 4	Monsieur HAMEL* Eleveur 32290 CASTELNAVET
Madame LACASSAGNE Conseil Régional 31406 TOULOUSE CEDEX	Madame PICORIT DRAF/SRFD 31079 TOULOUSE CEDEX
Madame ROURE DRDJS 31068 TOULOUSE CEDEX 7	Monsieur STEFFAN DRDJS 31068 TOULOUSE CEDEX 7

* membre du comité de pilotage et professionnel.

BIBLIOGRAPHIE

AFASEC (Association de Formation et d'Action Sociale des Ecuries de Courses)
Le Cheval de Course. Une passion, une formation, un métier.

Association Nationale Emploi Formation en Agriculture (ANEFA)
L'emploi dans la branche du cheval.

Bargeot M., Drouet JM. et Fizaine M.
Le devenir des élèves de l'enseignement agricole. Les élèves diplômés du BEPA en 1996.

CarifOref Midi-Pyrénées
L'insertion professionnelle des apprentis de Midi-Pyrénées. Enquête 1998.
Les Etudes du CarifOref Midi-Pyrénées. Mars 2000.

CarifOref Midi-Pyrénées
L'insertion professionnelle des apprentis de Midi-Pyrénées. Enquête 1999.
Les Etudes du CarifOref Midi-Pyrénées. A paraître.

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de Midi-Pyrénées
Recensement agricole 2000. Résultats régionaux et départementaux.
Agreste Midi-Pyrénées - Etudes n°1 – décembre 2001.

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports Midi-Pyrénées – Haute-Garonne
Licences et clubs en Midi-Pyrénées : évolutions 1990-2000 - répartition départementale 2000.

Données du recensement agricole 2000.
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/default.asp?rub=recensement>

Le Cheval Français
La France des Hippodromes 2002.

Les formations aux métiers du cheval. Mai 2000.
Edition Animal Totem Distribution.

Les Haras Nationaux
Annuaire de la monte 2001. Données enregistrées au SIRE à la date du 02/02/2002.

Les Haras Nationaux
Les emplois générés par la filière cheval en France. Approche méthodologique et traitement de deux cas particuliers : les établissements équestres et les selleries. 1^{er} mars 2000.

Les Haras Nationaux – Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Cheval et CTE : guide à l'élaboration des contrats territoriaux d'exploitation concernant des activités liées aux équidés domestiques. Novembre 2001.
http://www.haras-nationaux.fr/bn0700/telechargement/PDF_fr/fiches_tech/cheval_cte.pdf

Les Haras Nationaux - Observatoire Economique et Social du Cheval

Bilan 1999 des statistiques françaises de la filière cheval.

http://www.haras-nationaux.fr/bn0700/accueil/frame01_fr.htm

Les Haras Nationaux - Observatoire Economique et Social du Cheval

Etude économique et sociale de la filière équine en Bretagne : Le cas des propriétaires particuliers.

http://www.haras-nationaux.fr/bn0700/telechargement/PDF_fr/fiches_eco/ProprietairesParticuliers.PDF

Les Haras Nationaux - Observatoire Economique et Social du Cheval

Etude économique et sociale de la filière équine en Bretagne : Les établissements équestres.

http://www.haras-nationaux.fr/bn0700/telechargement/PDF_fr/fiches_eco/EtablissementsEquestres.PDF

Les Haras Nationaux - Observatoire Economique et Social du Cheval

Le cheval en France.

http://www.haras-nationaux.fr/bn0700/telechargement/PDF_fr/fiches_eco/lechevalenfrance.pdf

Les Haras Nationaux - Observatoire Economique et Social du Cheval

L'élevage du cheval en France (1).

http://www.haras-nationaux.fr/bn0700/telechargement/PDF_fr/fiches_eco/elenfr1.pdf

Les Haras Nationaux - Observatoire Economique et Social du Cheval

L'élevage du cheval en France (2).

http://www.haras-nationaux.fr/bn0700/telechargement/PDF_fr/fiches_eco/elenfr2.pdf

Les Haras Nationaux - Observatoire Economique et Social du Cheval

Où trouver les données statistiques sur le cheval en France ?

http://www.haras-nationaux.fr/bn0700/telechargement/PDF_fr/fiches_eco/statelev.pdf

Les Haras Nationaux - Observatoire Economique et Social du Cheval

Synthèse de l'enquête sur l'emploi dans les entreprises de fabrication et de distribution de sellerie et d'équipement du cheval et du cavalier.

http://www.haras-nationaux.fr/bn0700/telechargement/PDF_fr/fiches_eco/EmploiSellerie.pdf

Les Haras Nationaux - Observatoire Economique et Social du Cheval

Synthèse de l'enquête sur l'emploi dans les établissements équestres.

http://www.haras-nationaux.fr/bn0700/telechargement/PDF_fr/fiches_eco/EmploiEtablissementEquestre.pdf

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Certificats de Spécialisation dans les Métiers du Cheval.

<http://www.educagri.fr/pedago/refcs/cscheval.htm>

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Le sport de haut niveau : les disciplines reconnues et les filières de haut niveau.

<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/sport/sbn1.asp#2>

Etude sur le dispositif régional de formation dans le secteur du cheval

Ministère de la Jeunesse et des Sports – Délégation à l'emploi et aux formations

Le brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Education populaire et du Sport délivré par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Note de présentation, février 2002.

<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/formations/renovation/noteBP60202.pdf>

Ministère de la Jeunesse et des Sports – Boisson JP. et Freixe C.

La situation socio-professionnelle des sportifs de haut niveau en 2001.

Bulletin de statistiques et d'études n° 02-01 janvier 2002.

<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/stats/stat-info/Stat-SHN2001.PDF>

Observatoire professionnel de l'emploi en agriculture

Midi-Pyrénées : l'emploi en agriculture. Données 2000. Fascicule 1.

Observatoire professionnel de l'emploi en agriculture

Midi-Pyrénées : les salariés agricoles. Données 2000. Fascicule 3.